# PROGRAMME

## POUR UN FASO SÉCURISÉ, LIBÉRÉ DE LA POLITIQUE DE L'ENDETTEMENT EN VUE D'UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE ET DURABLE

# Me FARAMA Ségui Ambroise

# Président

**Election présidentielle - 22 novembre 2020**

# Sommaire

*Chapitre I : Notre souveraineté nationale ne se marchande pas !*

*Chapitre II. Redémarrer le moteur de l'économie.*

*Chapitre III. Faire émerger une classe moyenne de Burkinabè.*

*Chapitre IV. Restaurer l'Etat, le civisme et la cohésion nationale pour un meilleur vivre-ensemble.*

*Chapitre V. Nos relations avec l'extérieur.*

*Conclusion*

# PREAMBULE

# Peuple du Burkina Faso !

Selon le rapport 2019 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le développement humain dans le monde, notre pays occupait le 182e rang sur 189 pays. Il devançait seulement des pays comme l'Erythrée, le Mali, le Burundi, le Soudan du Sud, le Tchad, la Centrafrique et le Niger en proie à la guerre et aux conflits depuis longtemps.L'histoire socio-politique récente de notre pays est marquée par les évènements de fin octobre 2014, la parenthèse de la Transition et les cinq (05) années de pouvoir du régime KABORE.

Sur l'insurrection populaire, je fais miens les propos de feu Dr Valère SOME : « **ce soulèvement populaire a été manqué et ses buts confisqués. C'est une révolution manquée** ». En effet, la faute politique de l'opposition a été de s'effacer après la victoire du 31 octobre 2014, elle qui dans la raillerie, la privation, le danger, a tenu tête au régime COMPAORE et la faute morale des insurgés qui relève de l'émotionnel, a été de faire confiance à des loups déguisés en agneaux, pour gouverner l'après insurrection.

Le 29 novembre 2015, tu as été appelé aux urnes pour élire ton Président. Depuis cinq (5) ans, le Président Roch Marc Christian KABORE et son régime MPP et affiliés, t'ont trompé par une promesse de changement qui s'avère être simplement un changement de personnes, mettant en scène de véritables marchands d'illusion se réclamant d'idéologie ou d'orientation politique à la mode, proposant des programmes populistes, mais qui en réalité ne sont que des personnes prêtes à faire des pirouettes, des fuites en avant, bref, prêtes à renier leurs engagements pour se procurer ou sauvegarder leur promotion sociale.

# Seule compte pour eux la conquête du pouvoir et de l'avoir.

Seule compte pour eux, la conquête du pouvoir et de l'avoir. Aussi, n'hésitent-ils pas, pour parvenir à leurs fins, à employer le clientélisme, le népotisme, les trafics en tous genres, la corruption, la collusion d'intérêts. Jusqu'à la fin de son mandat le Président KABORE, n'a pas su faire de l'après insurrection un point de départ pour opérer la rupture systémique d'avec son mentor Blaise COMPAORE, les « rentiers » du 15 octobre 1987 ainsi que les « nouveaux rentiers » de l'Insurrection populaire de 2014 et de la Transition. Le dispositif pseudo-démocratique et de développement égoïste sont restés intacts. Le changement structurel tant attendu et clamé n'a pas eu lieu.

En effet durant leur bail de cinq (5) ans à Kosyam, les options néolibérales, autrefois mobile de leur démission du CDP, ont vite été assaisonnées, réchauffées puis resservies à notre peuple dans un plat rebaptisé « PNDES ». Le constat est qu'après l'expérience révolutionnaire et celle de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, notre pays est retombé dans la situation prérévolutionnaire et présente les mêmes caractéristiques que celles décrites dans le Discours d'Orientation Politique du C.N.R : domination et exploitation néocoloniale consacrant l'assujettissement de notre pays ; petite bourgeoisie intellectuelle montrant du mépris pour les masses ; bourgeoisie défaillante parasitaire et complice ; forces traditionnelles rétrogrades faisant intrusion dans la politique républicaine ; une administration, une école et une armée d'essence néocoloniale.

De nos jours, l'impunité demeure ambiante, car le traitement des dossiers de crimes économiques et de sang, devant ouvrir la voie à la réconciliation nationale, n'a pas connu une évolution notable ces cinq dernières années ; le territoire national ne cesse d'être attaqué depuis l'est et le nord (des zones entières sont sous le contrôle de terroristes ou de bandits) ; l'incivisme et la défiance de l'autorité de l'Etat sont devenues presqu'un trait de caractère du Burkinabè. Dans les zones sous influence des terroristes ou des bandits, il n'y a plus ni permanence, ni continuité de l'Etat. Il n'y a plus la sécurité pour les populations et leurs biens. Notre pays compte actuellement près d'un million (1.000.000) de déplacés internes, ainsi que deux-mille-cinq-cents (2.500) écoles fermées ayant pour conséquence des centaines des milliers d'élèves déscolarisés et onze-mille (11.000) enseignants sans emploi et une catastrophe humanitaire se profile à l'horizon.

# La paix et la cohésion sociale sont menacées.

Pire, la stigmatisation de communautés, le délit de faciès, les conflits communautaires et les conflits religieux sont en train de prendre de l'ampleur dans notre beau pays. La paix et la cohésion sociale nationale sont menacées.

Les conséquences en sont un déficit de fierté nationale, un pillage systématique des ressources nationales, la montée en flèche de la corruption, les détournements des deniers et de la chose publics, les trafics d'influence et la spéculation immobilière, le favoritisme, le népotisme, la gabegie, l'utilisation de l'appareil d'Etat à des fins personnelles, etc.

Ainsi, le MPP, bouture détachée du CDP, non pour cause de divergence idéologique, mais pour postes perdus, n'a pas pu faire mieux que son arbre d'origine. Ce pouvoir, qui a fini donc son mandat, n'a pas su faire de l'après insurrection un point de départ pour opérer la rupture tant revendiquée par les insurgés et leurs sympathisants.

C'est dans cette situation déjà préoccupante que la pandémie du COVID-19 a frappé notre pays, mettant définitivement à nu les limites du Président Roch Marc Christian KABORE, de son régime et de ses courtisans.

Cette situation est d'autant plus effrayante qu'au plan international, le ''nouvel ordre mondial'' ou la mondialisation n'est pour l'Afrique qu'un redéploiement sélectif du capitalisme de l'ère précédente.

C'est un projet de relégation des régions les plus vulnérables du monde au statut de réserves et de dépotoirs. L'Afrique est la plus exposée du fait de son retard militaire et économique. Un retard dû aux fameuses politiques d'ajustements structurels imposées à nos Etats grâce à des gouvernements complices et corrompus pour rembourser la dette et ouvrir totalement nos marchés au secteur privé. La réduction des dépenses sociales, la suppression de tarifs douaniers, l'instauration de taxes sur les services publics, la dévaluation de la monnaie etc., qui en résultent, ont considérablement accentué la précarité des populations africaines.

Telles sont les cartes politique, économique et sociale de notre pays et de notre continent à l'heure actuelle.

# J'ambitionne, avec toi, de changer ces cartes

Peuple du Burkina Faso ! J'ambitionne, avec toi, de changer ces cartes. Pour ce faire, instruit par cet adage qui dit que : « tu ne peux pas changer quelque chose, si tu ne mouilles pas ta chemise », je briguerai la fonction de Président du Faso, avec l'Organisation des Peuples Africains -section Burkina Faso (O.P.A.-BF) qui porte ma candidature, pour les élections présidentielles de novembre 2020. Je sollicite donc ton suffrage, sur la base d'une offre politique authentique, en te proposant la voie du néopanafricanisme révolutionnaire comme modèle politique, économique et social. Cette voie nouvelle entend s'appuyer sur deux piliers : au plan idéologique le panafricanisme et l'anti-impérialisme, au plan opérationnel la femme, la jeunesse consciente, les courageux travailleurs salariés, les paysans, le secteur privé et informel, les leaders d'opinions, l'élite patriotique. Mon action sera guidée par des principes et des valeurs, afin de briser les chaînes de notre sous-développement.

La voie que je propose tire son fondement du discours de 1985 du Président Thomas SANKARA, Président du Conseil National de la Révolution(C.N.R) : « **Notre foi en l'unité africaine se consolide davantage au regard des problèmes politiques, socio-économiques qui démontrent que nous n'avons qu'une alternative à propos de l'Afrique : mourir chacun de son côté ou résister ».**

Ce n'est donc pas en cherchant continuellement à nous rogner les pieds pour les faire entrer de force dans les chaussures qui nous sont conçues de l'extérieur que nous redeviendrons des acteurs de notre histoire et de notre devenir. Au contraire, en agissant ainsi, nous renonçons à nos propres capacités créatrices intrinsèques, nous condamnant ainsi à être tractés par les autres. Nous devons donc oser construire notre propre modèle de développement.

**Chers concitoyennes, chers concitoyens !**
L'heure du sursaut a sonné. Je vous invite au réveil et à l'action. Organisez-vous ! Réorganisez-vous ! Engagez-vous dans la lutte, à mener avec moi, sous un leadership radicalement nouveau, pour que notre Patrie remporte la victoire sur les terroristes, recouvre la sécurité et la paix, renforce sa cohésion sociale.

# Mon présent programme, donc ton programme, est un programme de…

Mon présent programme, donc ton programme, est un programme de combat et est appelé à s'enrichir et à s'améliorer au contact des réalités de tous les jours. C'est dans la lutte pratique et par elle seule, que nous serons édifiés quant aux insuffisances, voire les erreurs de nos vues essentielles ; il nous restera alors à les reconnaître et à les surmonter et faire en sorte qu'il demeure l'expression toujours actualisée de nos aspirations les plus profondes.

Dans ce sens, je ferai de la **sécurité des personnes et des biens, de la défense nationale, de l'intégrité du territoire et du vivre-ensemble**, la priorité des priorités de mon gouvernement, car, sans sécurité, il n'y a point de développement.

C'est un programme national patriotique, transnational, panafricaniste, révolutionnaire et anti impérialiste. Notre option idéologique trouve ses fondements dans l'appel contenu dans le DOP du 02 Octobre 1983 : « **Aujourd'hui, il nous faut un sursaut de patriotisme et de grandeur de vue, pour nous surpasser dans l'intérêt de notre peuple et des peuples africains…** ».

Elle procède également de la citation suivante : « *L'occasion est encore venue d'assumer la tâche d'éclairer la conscience de notre peuple. Nous nous devons de le reconnaître et de prendre les résolutions qui s'imposent. Nous devons travailler à réorienter la jeunesse de notre pays, pour lui donner une chance de réussir, dans le nouveau contexte mondial. Les solutions aux questions actuelles qui se posent à notre développement portent sur la lutte concrète contre l'impérialisme international et ses « béni-oui-oui » locaux. Les préoccupations, qui assaillent notre Peuple à l'heure actuelle et qui concernent en particulier sa sécurité et la cohésion sociale, sa santé, son éducation, et en général son développement économique et social, ne peuvent être résolues que dans la planification et l'exécution d'un programme ambitieux de développement endogène et autocentré, avec un Peuple qui sait compter sur ses propres forces, un Peuple réaliste et prêt à des sacrifices, avec des dirigeants convaincus et convaincants. Ce programme s'inscrit dans une perspective, moins passionnée, plus large, plus mobilisatrice autour de grands chantiers qui transcendent les programmes conjoncturels de développement. Ce programme se veut une perspective qui est à même de drainer des forces de progrès, parmi lesquelles la jeunesse burkinabè désemparée. Ce programme est aussi celui de l'Unité Africaine, en ce qu'il offre la possibilité d'une forme de mutualisation qui réduirait la fragilité de nos micro-Etats. Tout projet politique dans l'Afrique d'aujourd'hui qui ne s'inscrit pas dans la perspective de l'intégration des Etats africains, est un discours creux et voué à l'échec tôt ou tard.* » (Valère SOME, in Recueil de textes politiques, tome 2, page… )

# Peuple du Burkina Faso !

Je prends l'engagement, avec l'Organisation des Peuples Africains-section Burkina Faso (O.P.A.-BF), au stade de ce tournant historique, à être un pionnier de cette nouvelle orientation, en plaçant la préoccupation de bâtir une Afrique unie au premier plan. Il nous faut réussir à obtenir une large adhésion à ce projet, pour agir ensemble comme un seul Homme. A cet effet, nous devons œuvrer à fédérer toutes les forces de progrès de notre pays et toutes les forces de progrès en Afrique, afin de les amener à avancer dans la même direction, celle de la libération, du salut et du développement. Et lorsque le mot d'ordre de la seconde et vraie indépendance (qui passe par l'Etat Fédéral d'Afrique) aura gagné les villes et les campagnes de notre continent, les « roitelets » attachés au micro-nationalisme verront leur fin de règne. Je fais le rêve, qu'enfin, successivement saignée, dominée, spoliée et abusée, l'Afrique, dorénavant libre, unie, active, se réveille et sauve le monde.
C'est le moment, plus que jamais, de bâtir un pays et un continent où ce ne sera plus « le-tout-business » (« le-tout-argent » ou « le-tout-profit ») qui est mis en valeur mais plutôt l'Homme, l'humanisme et la Terre (bien commun universel) qui en seront les éléments déterminants.Mon programme est donc un programme planifié de combat, endogène et autocentré, bâti sur la réalisation de cinq (5) chantiers de développement populaire qui sont des batailles à gagner pour le salut de mon pays, de mon Peuple, des Africains et du Monde :

**1) Le chantier de la souveraineté nationale.**

**2) Le chantier de l'économie.**

**3) Le chantier du bien-être social.**

**4) Le chantier du civisme et de la cohésion nationale pour un meilleur vivre-ensemble.**

**5) Nos relations avec l'extérieur.**

Fils d'instituteur et avocat depuis 2003, j'ai eu l'occasion de connaître certaines régions du Burkina et d'y vivre les dures réalités de nos braves populations. Par la grâce de Dieu, par l'effort constant de mes parents à qui je rends hommage, et grâce à la société, j'ai eu un brillant parcours scolaire et universitaire. Grâce à l'Union Générale des Etudiants Burkinabè (U.G.E.B.), j'ai eu la chance d'être formé techniquement et d'être politiquement conscient. Je rends également hommage à mon frère ainé Me FARAMA Prosper qui a été et qui restera pour moi un guide. En guise de rétrocession à la société pour tout ce qu'elle m'a donné, j'ai choisi d'exercer la profession d'avocat, en vue d'aider la société, en particulier **la veuve, l'orphelin et le faible.**

**Peuple du BURKINA**, point n'est besoin d'être sorti de Sciences politique, de Sorbonne, de Cambridge ou encore de Harvard, d'être une personnalité de notoriété ou un «m'as-tu-vu » de tous les jours, pour nourrir l'ambition de conduire son Peuple au bonheur. C'est pourquoi, jeune et plein de dynamisme, je m'engage à être le leader qui conduira à ce bonheur, sans reculer, avec Toi, mon Peuple.

**« Le Burkina ma fierté, l'Afrique ma force ! »**

# LE CHANTIER DE LA SOUVERAINETE NATIONALE

## CHAPITRE I : NOTRE SOUVERAINETÉ NATIONALE NE SE MARCHANDE PAS !

# I.1 la sécurité des personnes et des biens, une priorité du candidat

**Etat-des-Lieux**

Aujourd'hui, notre indépendance, l'intégrité du territoire, notre unité nationale, la permanence et la continuité de l'Etat sont menacées. La sécurité des personnes n'existe pas, ni celle des biens. Les Forces de Défense et de Sécurité, bien que courageuses et déterminées, peinent à venir à bout de l'ennemi et subissent de lourdes pertes en vies humaines. Je salue la mémoire de tous ceux qui sont tombés. (Que leurs âmes reposent en paix !). Près d'un tiers du territoire national (dans les Régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et du Sud-Ouest) serait sous contrôle de l'ennemi. Notre vivre-ensemble, harmonieux depuis des décennies, est désormais menacé par des risques de conflits communautaires, religieux et par des replis identitaires conséquence de la stigmatisation. Aujourd'hui le BURKINA vit un drame national.

Parallèlement à la question du terrorisme, il y a l'insécurité liée au grand banditisme, à la criminalité, qui a pris des allures inquiétantes depuis quelques années. Des groupes armés pratiquent des massacres systématiques. Les attaques contre les civils ont monté en flèche, occasionnant d'énormes dégâts matériels et des pertes de biens ; l'on dénombre plus d'un million (1.000.000) de personnes déplacées. Soldats, enseignants, professionnels de santé et fonctionnaires etc., sont chassés en certains endroits du territoire. Il n'y a plus aucun signe de présence de l'État, dans bien de localités : pas de Police, pas de Gendarmerie, pas de militaires, pas d'écoles (près de 2600 écoles fermées). Le tout est couronné par des expéditions punitives de groupes d'autodéfense contre des ethnies et/ou communautés entières soupçonnées de complicité avec ces groupes armés. Un cycle de vengeance se dessine.

**Solutions**

La Police Nationale et la Gendarmerie Nationale doivent être des Institutions républicaines qui garantissent la protection effective des personnes et biens sans aucune distinction. C'est pourquoi je m'engage, dans l'urgence, avec toi mon Peuple, avec les Forces de Défense et de Sécurité, à mettre en œuvre un système de sécurité et de défense performant, en vue d'assurer l'intégrité du territoire national ainsi que le retour de l'Administration sur l'ensemble du territoire, et celui des populations à leurs lieux de travail et de résidence d'origine. C'est ma première priorité. Au plan sécuritaire, le taux de maillage du territoire national en services de sécurité opérationnels, est passé de 60% en 2016 à 70% en 2019. Je ferai passer la part du budget national y afférent de 14% à 20%. Nous passerons du ratio un policier pour 910 habitants à un policier pour 400 habitants, le taux de couverture des régions en plan Organisation de la réponse de la sécurité civile (ORSEC) passera de 53% en 2015 à 100% en 2025, le taux de maillage du territoire national en services de sécurité opérationnels de 70% en 2019 à 90% en 2025. Il nous faut prendre et faire prendre les mesures appropriées, et mobiliser les moyens (humains, financiers, logistiques et techniques) indispensables au succès de cette mission. Il s'agira pour moi de :

# Recruter en nombre suffisant et former en qualité

*Assurer la surveillance du territoire national et la sécurité des personnes et des biens. Cela implique de recruter en nombre suffisant et former en qualité les agents des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), avec comme résultat attendu le retour de l'Administration sur l'ensemble du territoire et celui des populations déplacées à leurs localités d'origine, la réouverture des écoles, la reprise des activités économiques, bref le retour à une vie normale pour les populations. Pour cela il est indispensable de revenir à la notion de spécialisation des éléments des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) en confiant la gestion de la sécurité et le maintien d'ordre à la Police en particulier, et en confiant la défense du territoire national à l'Armée. Les moyens modernes de transmission, de télésurveillance, de télédétection, de géolocalisation, bref de renseignements (caméras, drones, robots,....) seront mis à la disposition des différentes unités opérant dans le cadre de la surveillance du territoire national et de la sécurité des personnes et des biens. Pour ma part, je trouve inadmissible de continuer à laisser nos vaillants éléments des FDS perdre leurs vies alors que des moyens sophistiqués existent pour l'exécution de leurs missions et pour leur protection ; en priorité il faut réorganiser les services de Renseignement, les professionnels en particulier et la population en général. Pour cela, Police, Gendarmerie, Eaux et Forêts, Douanes, Armée, Justice (Parquet) et populations des villes et des campagnes devraient être mobilisés, organisés avec une Coordination nationale et des Coordinations régionales.

*Assurer la défense du territoire, le rétablissement de son intégrité, la défense des populations et de leurs biens. Une Coordination harmonieuse des troupes est nécessaire. Conscient que « l'abondance des moyens traduit l'incapacité des chefs », il s'agit pour ma part, en toute responsabilité, de doter nos troupes en moyens, en matériels et en équipements en quantité et en qualité nécessaires pour des victoires certaines contre tous les ennemis de notre pays et de notre Peuple. Pour ce faire,

- Les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) seront surtout formés pour le Renseignement ;

- Il sera créé, dans chacune des 13 Régions territoriales, une Région militaire, un Groupement de Gendarmerie et une Direction régionale de la Police. Toutefois, leurs chefs-lieux ne correspondront pas forcément aux chefs-lieux territoriaux, mais seront plutôt déterminés de manière stratégique et tactique, en fonction de la vulnérabilité et des menaces qui pèseront sur les Régions ;

- Il sera affecté à chaque chef-lieu de province un (1) détachement militaire motorisé, bien formé, bien équipé, au regard de la force de frappe de l'ennemi ;

- Les Forces de Défense et de Sécurité seront recrutées, équipées en quantité et en qualité; nous passerons du ratio un policier pour 910 habitants à un policier pour 400 habitants ;

# J'ordonnerai le retrait des bases militaires étrangères dans notre pays

- Le personnel des FDS bénéficiera d'une bonne formation, adaptée à la lutte contre le banditisme et le terrorisme ;

- Je ferai rappeler sous le drapeau les anciens missionnaires au Soudan (Darfour), en Centrafrique, en RDC, au Mali, en Haïti,... ;

- Je mettrai fin à la bureaucratisation des Officiers et des Sous-Officiers supérieurs ;

- Des mesures seront prises pour revaloriser les ressources humaines et la fonction d'élément des FDS ;

- Il y aura une prise en charge correcte psycho-sociale des éléments des FDS ainsi que de leurs Ayants-droit ;

- La désertion, la trahison, la complicité avec l'ennemi, et les bavures intolérables seront sanctionnées avec rigueur;

- Je procèderai à une redéfinition de la coopération militaire, en fonction de nos intérêts et en toute indépendance ;

- J'ordonnerai le retrait des bases militaires étrangères installées dans notre pays ;

- Je ferai procéder à un audit portant sur les commandes et les livraisons de matériel et équipement militaire, ainsi que de maintien de l'ordre, de la période 2016 à 2020 ; cet audit sera assorti de sanctions s'il y a lieu ;

- J'envisagerai la formation militaire du Peuple tout entier, surtout de la jeunesse.

-Les postes dans le Gouvernement, en charge de la Sécurité et de la Défense nationale, seront occupés par des professionnels ;

- Je travaillerai à recréer la confiance entre la troupe, le commandement et le Peuple;

- Je veillerai à assurer la relocalisation volontaire des populations déplacées ;

;- Je travaillerai au retour à une vie normale pour toutes les populations ;

- Je ferai réhabiliter et rendre fonctionnels les postes de Police et de Gendarmerie saccagés ;

- Je ferai nommer des hommes de commandement en qui la troupe se reconnaît ;

- Je ferai revoir à la hausse les budgets alloués à la Police et à la Gendarmerie ;

- Je ferai prendre des mesures pour permettre de dénoncer, dans les localités, les complicités avec les bandits et les terroristes à tous les niveaux. Nul ne doit être au-dessus de la Loi, au-dessus de la République.

# I.2 La défense nationale, socle de notre souveraineté

**Etat-des-lieux.**

Le Burkina Faso était réputé, il n'y a pas longtemps de cela, être un Etat à ne pas attaquer. Aujourd'hui, cet État ne cesse d'être agressé, depuis l'est et le nord. Depuis les premières attaques de Samorogouan, en octobre 2014, les incursions répétées de groupes djihadistes de différentes, obédiences dont certains se revendiquent d'Al-Qaida et de l'État islamique, pratiquant des massacres systématiques, sont devenues légion et posent avec acuité le problème de sécurité de nos frontières. Le Sahel, cette région africaine du monde, est en proie à de multiples facteurs de déstabilisation : lutte d'influence entre grandes puissances, notamment la France, la Chine et la Russie, pour se procurer de l'or et de l'uranium, lutte entre les différentes communautés pour le contrôle des ressources comme l'eau et les terres agricoles raréfiées par le changement climatique, etc. Cette zone est actuellement soumise à militarisation excessive. Les différentes communautés qui y vivent, ne pouvant compter sur les armées nationales de leurs États fragilisés, se replient, pour leur protection, sur leurs milices

Comment expliquer que plus de 4 500 militaires français de l'opération Barkhane, plus de 13 000 soldats de la Minusma, la force de l'ONU, sans compter ceux du G5 Sahel, ne parviennent pas à endiguer le terrorisme ? Vingt-cinq ans après le génocide rwandais, alors qu'on s'interroge toujours surl'inaction de la France et de la communauté internationale à l'époque, on peut se poser des questions sur l'efficacité de la présence militaire française.

**Les solutions de l'O.P.A.-BF.**

La souveraineté territoriale suppose et implique l'inviolabilité de nos frontières, la souveraineté territoriale suppose notre monopole absolu sur les ressources de notre sous-sol, de notre sol et de notre ciel. Pour réaffirmer les droits inaliénables du Burkina Faso sur tout son territoire, pour qu'aucune partie du territoire ne fasse l'objet de négociation ou de marchandage, pour que toute tentative visant à créer une quelconque scission ne puisse prospérer, je m'attèlerai, dans l'immédiat, à faire de notre armée, une armée nationale professionnelle et forte. Pour cela, il faudra :

• Rendre plus performante et plus opérationnelle notre armée, en la dotant de matériels et d'équipements adéquats;

•Mettre notre armée au diapason des nouvelles technologies de défense (drones pour la surveillance du territoire et la détection de mines ou engins explosifs improvisés, système de captation et de brouillage des communications de l'ennemi etc.);

# Créer un climat de confiance entre l'armée et les populations

• Créer un climat de confiance entre l’armée et les populations, notamment en protégeant les sources de renseignements ;

• Diminuer la bureaucratie militaire et imposer un retour au cœur du métier à travers plus de présence sur le terrain ;

• Créer ou améliorer la circulation de l’information entre la justice et les services de renseignement en matière de terrorisme dans le cadre de l’Etat de droit ;

• Établir un système d’information performant en vue de faciliter les actions de renseignement : une base de données centralisées avec un échange obligatoire d’informations entre toutes les unités opérant dans la lutte contre l’insécurité et le terrorisme ;

• Combattre le favoritisme basé sur des liens familiaux et religieux au sein de l’armée ;

• Reformer la formation des FAN pour tenir compte de la spécialisation, du perfectionnement, des droits humains et des NTIC (ex : le cyber défense) ;

• Améliorer les conditions des « boys » au front (salaires, indemnités alimentation, habillement, soins de santé, etc.) et celles de leurs ayant-droits ;

• Refonder le renseignement de proximité et celui du renseignement territorial;• Réorganiser, pour plus d’efficacité et d’efficience, la coordination des actions régionales et internationales de lutte contre le terrorisme.

• Dispenser la formation militaire à tout haut cadre de l’administration ;

• Créer un centre panafricain de stratégie et géopolitique (pour militaires et civils) ;

• S’engager dans les forces africaines intégrées (dans l’optique de l’avènement de l’armée africaine) ;

• Donner une image valorisante de l’armée (l’armée n’est pas un emploi ordinaire/un gagne-pain/un lieu d’embourgeoisement) ;

• Inverser la pyramide (moins d’officiers et sous-officiers et plus de soldats) ;• Délocaliser les casernes pour les éloigner des agglomérations ;

• Relire la Politique nationale de défense, le Plan stratégique pour la réforme des forces armées nationales et les lois portant statut général et conditions d’avancement des personnels des forces armées nationales.

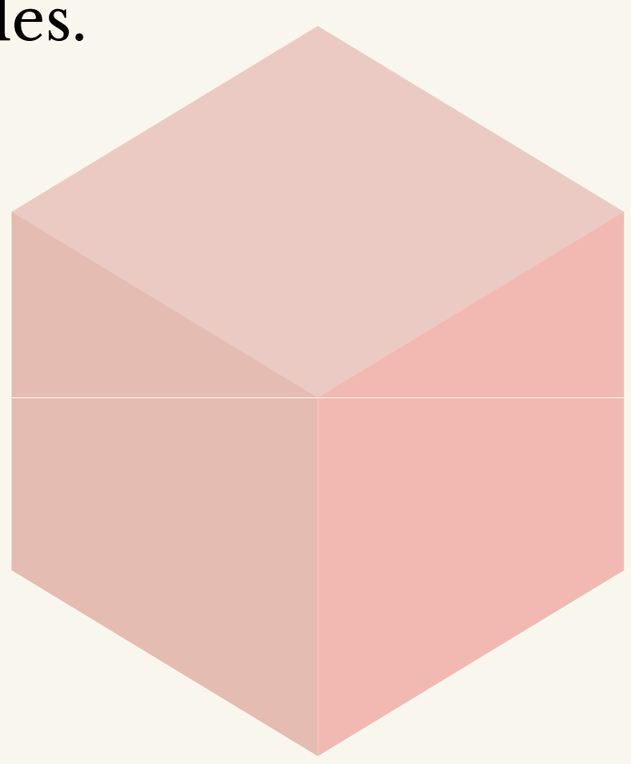

# CHAPITRE II.
# REDÉMARRER LE MOTEUR DE L'ÉCONOMIE.

# Ma conviction est que le BURKINA et l'Afrique sont riches de leurs hommes et femmes

**Etat-des-lieux**

Notre pays baigne dans l'économie de marché. Nous n'en maîtrisons ni les facteurs de production, ni la production, ni les mécanismes d'échanges. Cependant, il nous faut, à l'intérieur même de ce système, travailler à en redéfinir les objectifs et donc le mode opératoire. Ma conviction est que le BURKINA et l'Afrique sont riches de leurs hommes et femmes mais aussi de leurs ressources naturelles, minières et minérales. Toutefois, il n'est un secret pour personne que notre pays et notre continent sont parmi les plus pauvres au monde. Nous devons avoir à l'esprit qu'il y a une corrélation entre le système politique et l'économie. Mon ambition est de bâtir un BURKINA prospère, par les Burkinabè et pour les Burkinabè, créer les bases pour l'émergence véritable d'une classe moyenne, et d'inciter les Africains à bâtir ensemble une Afrique prospère par les Africains et pour les Africains ; non par des mots mais par des actes concrets et forts.Le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) du Président Roch Marc Christian KABORE et son régime était censé coûter 18.000 milliards F CFA, avec son système PPP. Il s'agit d'un endettement en réalité. Les dettes qui étouffent les pays pauvres, souvent illégales, illégitimes et même odieuses et ne servent pas toujours au Peuple mais plutôt parfois au Président, à son régime et à ses courtisans. Hélas ! Il convient de prendre conscience que les dirigeants hypothèquent ainsi l'avenir de leur Peuple à qui il incombera, notamment à la jeunesse actuelle et à la postérité, de payer cette dette et ses intérêts dans les dix(10), vingt(20) et trente (30) années à venir. La programmation de nombreux chantiers à réaliser loin d'être la quête de développement pour le Peuple peut au contraire traduire une volonté de piller les biens du Peuple, de s'enrichir à son détriment (confère la mauvaise qualité de nombreux ouvrages) et de vouloir s'éterniser au pouvoir au motif qu'il y a la « nécessité » d'achever les chantiers commencés.

La Dépense publique elle s'élève à 27, 26% du PIB. La recherche de l'équilibre budgétaire sera ma préoccupation. Pendant que le pouvoir ne développe pas des initiatives à même de combattre efficacement la pauvreté et la misère, les acteurs locaux opèrent dans le secteur informel et souvent dans le commerce Import-Export. Très peu d'opérateurs économiques locaux nourrissent des ambitions d'industriels. La balance commerciale reste déficitaire depuis soixante (60) ans.Le tissu industriel embryonnaire a été détruit par les Programmes d'Ajustement Structurels (PAS). La fraude et la contrebande continuent de mettre en danger l'existence des rares unités industrielles épargnées.

# Même le cinéma, dont Ouagadougou se veut la capitale au plan africain, souffre de l'inconséquence de nos dirigeants.

Le coton (or blanc), premier produit d'exportation, ne connaît pas de transformation, après la fermeture de l'usine FASO FANI.

Quant à l'or, le métal jaune ne brille pas pour tous les Burkinabè. Malgré l'ouverture de plus de quinze (15) mines, ni l'Etat central ni les Collectivités territoriales ne profitent de retombées. Pire, les dommages causés aux populations et les atteintes à l'environnement sont royalement ignorés par les sociétés minières. Je m'engage à mettre fin aux nombreux scandales constatés çà et là dans le domaine des mines.

Même le cinéma, dont Ouagadougou se veut la capitale au plan africain, souffre de l'inconséquence de nos dirigeants. De nombreuses salles de cinéma ont été fermées, puis vendues pour des usages autres que le cinéma.Le classement de l'IDH (du PNUD) en 2019, positionne le Burkina Faso à la 46e place en Afrique et à la 182e place dans le monde.

Le taux de croissance du PIB réel du Burkina est passé de 6,8% en 2018 à 5,7% en 2019. Selon les estimations des autorités burkinabè, le PIB du pays devrait s'établir à 8 547,2 milliards FCFA en 2019 contre 7 849,1 milliards FCFA en 2018 ; soit un taux de croissance de 6,0% du PIB réel. Le taux d'inflation est estimé à 1,9% en 2018 et devrait ressortir négatif en 2019.Le nombre d'entreprises créées au niveau national a connu une hausse de 5% en 2019.Les recettes fiscales ont été en hausse de 17,3% (en 2019) par rapport à 2018.En matière de mobilisation des ressources extérieures, les montants des décaissements au titre des appuis budgétaires ont atteint 192 milliards de FCFA, représentant 93,4% des prévisions.

Quant aux appuis projets, leur taux de décaissement a été de 97%, pour un montant d'un peu plus de 292 milliards de FCFA. Ce serait la preuve de l'efficacité de notre diplomatie financière, selon ceux qui nous gouvernent !La sélection de 30 nouvelles startups a porté le nombre cumulé de startups financées de 2017 à 2019 à 82, pour un montant cumulé de financement de 2,75 milliards FCFA.Le ratio masse salariale/recettes du Burkina a été de 39,2% en 2018.

# II.1 Souveraineté économique

L'Etat du Burkina Faso exécute des politiques économiques néolibérales sous la pression des institutions de Bretton Woods et la complicité des détenteurs de capitaux depuis 1991 : des PAS (programme d'ajustement structurel) au PNDES (plan national de développement économique et social) en passant par le CSLP (cadre stratégique de lutte contre la pauvreté) via PPTE (pays pauvre très endetté) et la SCADD (stratégie de croissance accélérée et de développement Durable), tous sont basés sur l'endettement. Cette option de politique économique, dépendante de l'extérieur, visant à rendre la dette soutenable et à faciliter son remboursement, prône le **désengagement de l'Etat** par la réduction des dépenses publiques, l'augmentation des impôts indirects ou la privatisation des secteurs sociaux de base que sont la santé, l'éducation, le logement etc., provoquant la misère et des inégalités sociales. En sus, pour asseoir son Etat où le capital oriente les politiques et décide de sa solidarité, elle impose le **démantèlement des structures de contrôle de l'Etat et des sociétés d'Eta**t qui constituaient sa force et sur lesquelles il pouvait s'appuyer pour imposer ses missions de développement et de solidarité. Ainsi, l'Etat burkinabè a perdu totalement toute souveraineté au profit des experts de l'Etat supranational que sont les institutions financières internationales qui ont mis son économie sous coupe réglée.

La souveraineté économique, pour moi, suppose notre libre arbitre dans nos options économiques, dans le choix de nos systèmes économiques et dans la conduite de notre action économique  A cet effet, je compte mettre en œuvre mon programme économique, qui, d'une part prône le développement socio-économique solidaire assurant la croissance harmonieuse et le développement par une production élevée, et d'autre part la redistribution des effets de cette croissance à travers l'investissement, la création d'emplois, la couverture sociale généralisée. L'Etat sera le régulateur et le contrôleur de notre action politique et économique.Notre pays vit dans une économie en peau de chagrin. De pays sous-développé, notre pays est passé du stade de pays en voie de développement à celui de pays pauvre très endetté. Dans cette situation, les jeunes sont les plus grandes victimes, touchés par le chômage et par les licenciements massifs.

# II.2 Souveraineté économique et Dette

Le financement des activités se fait souvent au moyen d'emprunts dont les conditions de remboursement peuvent hypothéquer l'avenir des bénéficiaires. Lorsque le financement est réalisé au moyen de l'aide publique au développement les conditions ne nous profitent pas dans bien de cas. Notre Dette publique était estimée à 3.360 milliards de FCFA en 2019, soit 80% au titre de la dette extérieure. Elle passée à 4 253,31 milliards de F CFA au premier trimestre de l'année 2020

*Dette intérieure : le gouvernement a réglé 30 milliards en 2016, sur les 35 milliards de dette régulière. Le reste des 5 milliards devaient être réglés en 2017. Pour la dette irrégulière, ce sont 20 milliards qui étaient prévus dans la loi de finance 2017. La dette de l'Etat à la SONABHY était passée de 50 milliards en 2014 à 245 milliards en 2018. La dette de l'Etat à CAMEG et aux CSPS était estimée à 6 milliards

*Dette extérieure : La dette contractée par le Burkina est évaluée à 3.360 milliards FCFA en 2019 (dont 1.900 milliards F CFA pour le compte du Président Blaise COMPAORE et de son régime). L'encours de la dette publique était estimé à 3 888,24 milliards de FCFA au 31 décembre 2019 contre 3 366,46 milliards de FCFA à la même période en 2018, soit une hausse de 15,50%. Il était constitué de 55,03% de dette extérieure. L'encours de la dette hors nouveau tirage était projeté à 3 936,07 milliards de FCFA à fin février 2020 et à 3 975,43 milliards de FCFA à fin mars 2020.

Pourquoi donc cette flambée de la dette extérieure (la somme de 100 milliards FCFA, a été dépensée dans le budget de l'Etat 2019 pour le remboursement de la dette et son montant ne cesse d'augmenter avec une croissance annuelle moyenne de 9%.) qui, au lieu de sortir le pays des Hommes intègres de la pauvreté, ne fait que l'appauvrir ?

Pour répondre à cette interrogation légitime, je ferai faire un audit intégral et participatif de la dette publique de notre pays afin d'établir l'illégitimité de certaines dettes et de décider de leur sort.

Sur la question de l'économie, il nous faut prendre en compte : les leviers du développement, les acteurs du développement, les outils du développement, la question de la monnaie, la question du commerce, la question du dynamisme de notre économie, la question de la participation citoyenne, la question de la souveraineté économique, la question de la lutte contre l'incivisme fiscal, la fuite des capitaux, de la gabegie et du népotisme (arrêter de remplacer systématiquement des compétents par des incompétents pour des raisons politiques lorsque l'on prend la direction d'un département ministériel ou d'un service).Il nous faudra, en particulier, lutter contre l'incivisme fiscal, la fuite des capitaux et la gabegie. Les audits réalisés sur 232 marchés publics, représentant plus de 20% des marchés passés sur le budget de l'Etat en 2015, pour un montant de plus de 125 milliards de FCFA, ont révélé certaines irrégularités portant sur la gestion de la commande publique, des comptes de dépôts, des régies d'avances, des caisses de menues dépenses, du carburant et des lubrifiants. Voici quelques statistiques, en 3 ans de gouvernance du régime actuel :

-Les caisses noires qui étaient au nombre de 4 avec un budget de 11 milliards de FCFA en 2014, passent à 11 avec un budget de 205 milliards en 2019

-Le budget de l'Assemblée Nationale qui s'élevait à 8 milliards en 2014 est passé à 20 milliards en 2018

-L'on note 245 millions de FCFA de frais de carburant non justifiées à la présidence

-Le FMI nous aurait mis en garde en 2018 à cause des surendettements sauvages PPP.

Certains entrepreneurs étrangers ont fait main basse, à travers leurs représentants locaux, sur bien de secteurs économiques de notre pays, dans le ferroviaire, la brasserie, les mines etc.

Certains de nos compatriotes s'adonnent aussi à la prédation : l'affaire de la disparition de 400 millions FCFA au niveau du Fonds d'entretien routier, le LMBTP qui confirme que le fer à béton au Burkina est de mauvaise qualité, les récents scandales au sommet de l'Etat, etc.

## II.3 Les acteurs du développement

La population du Burkina Faso était estimée à 19 034 397 habitants en 2016 et les projections donnaient 21 510 181 d'habitants en 2020. Il faut savoir que 47% de cette population est âgée de moins de 15 ans, 67% de moins de 25 ans et 33,2% des jeunes ont un âge compris entre 15 et 35 ans. La forte croissance démographique (3,1%) résulte du taux brut de natalité élevé (45,84‰ en 2006), d'une baisse du taux brut de mortalité (11,8‰ en 2006), d'un solde migratoire négatif et en baisse continue.L'O.P.A.-BF, mettra l'accent sur les ressources humaines. En dehors du secteur privé, je ferai des acteurs spécifiques et des outils idoines de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, des atouts pour réussir le décollage économique.

# II.3.1 Les femmes

**Etat-des-lieux**

Plus de 400 associations et groupements féminins ont été dotés en matériels ou en unités de production. La politique nationale de sécurisation foncière accorde 30% de terres aménagées par l'Etat aux femmes d'une part et d'autre part la mise en œuvre du programme d'autonomisation des jeunes et des femmes (PAE/JF) a permis de financer plus de 13 000 microprojets.

**Solution :**

J'accorderai à tous les mêmes droits d'accès à la terre et au crédit afin de bannir les inégalités. L'Etat sera le moteur de notre développement économique et financera les projets des femmes.

# II.3.2 Les Jeunes

**Etat-des-lieux**

14 000 jeunes ont bénéficié des actions de leur ministère de tutelle, dont 10 000 jeunes pour la formation en entreprenariat et le montage de plans d'affaires, et 4 000 jeunes pour la formation en éducation financière. 18 400 jeunes ont été pris en compte dans les stages d'initiation à la vie professionnelle, les stages pré-emploi et l'opération permis de conduire. 88 000 projets ont été financés soit 42 à 43% des besoins en financement exprimés par les jeunes. Lors de la campagne électorale, Roch Marc avait promis de créer 655 000 emplois d'ici à 2020. Le Ministre de la jeunesse, en 2018, estime qu'il y a près de 190 000 emplois qui ont été créés. En 2016 et 2017, 183 635 emplois ont été créés (dont 39 926 dans le public et 81 192 permanents dans le secteur privé, cf. MPP le 29/11/2018). Une Agence nationale de formation professionnelle a vu le jour.

Les CFP de Bobo-Dioulasso, de Ouagadougou et de Ziniaré ont été équipés. De nouveaux instruments de financement et d'appui à la formation professionnelle (YouthConnect Burkina, Fonds Khalifa...) ont été mis en place. Le Forum national des Jeunes et le Forum national de l'économie informelle ont été organisés. 5609 jeunes ont été formés à des métiers (mécanique auto, menuiserie, couture, boulangerie-pâtisserie, boucherie- charcuterie). 3519 jeunes sans emploi et détenteurs de bac et plus ont été recrutés pour combler les déficits d'enseignants.

Au titre des concours classiques de la fonction publique, 10996 agents ont été recrutés sur concours directs et 3000 sur mesures nouvelles. Environ 2333 projets de jeunes ont été financés. Pour l'année 2017, 200 places en classes préparatoires d'entrée dans les grandes écoles (CPGE) ont été mises en compétition à Ouagadougou, pour les titulaires du baccalauréat série C, D ou E de la session du baccalauréat 2017.

**Les solutions de l'O.P.A.-BF**

Je ferai vérifier l'impartialité et l'efficacité des fonds mis à la disposition des femmes et des jeunes. Ces fonds seront améliorés, et leur utilisation rigoureusement contrôlée dans l'intérêt des bénéficiaires.

# II.3.3 La diaspora

**Etat-des-lieux**

Les Burkinabè de l'extérieur sont environ 7,3 millions (source CENI, février 2017).

**Les solutions de l'O.P.A.-BF**

L'O.P.A.-BF fera passer la part contributive des Burkinabè de l'extérieur au PIB de 1,9% en 2011 à 5% en 2025. J'impliquerai d'avantage la diaspora dans l'actionnariat populaire et avec des conditionnalités incitatives.

# II.4 Les outils du développement.

**PNDES**

Etat-des-lieux

Ce plan dit ambitieux prévoyait un taux de croissance économique moyen de 8% sur la période 2016-2020, avec un coût global estimé à environ 15 000 milliards de F CFA (dont 63,8% seront financés par les ressources propres de l'Etat et 36,2% sur ressources extérieures). Il était attendu au moins 50 000 emplois par an au lieu de 130 000 emplois par an comme annoncé lors des campagnes, la baisse de l'incidence de la pauvreté de 40% à moins de 35% en 2020. Le PNDES prévoyait 9 825,2 milliards de F CFA pour 2020 au titre de la contribution nationale pour l'année 2020 et a pu mobiliser des ressources extérieures de 3 833,24 milliards F CFA, au 30 septembre 2019.

**Les solutions de l'O.P.A.-BF**

L'O.P.A.-BF élaborera sa Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES), conçue par les Burkinabè pour les Burkinabè, avec une contribution nationale à hauteur de 80% pour son financement.

# II.4.1 Politique fiscale



Nombre d'années après son accession à la souveraineté internationale, le Burkina demeure sous le joug des financements extérieurs ; par essence volatiles et inhibiteurs de souveraineté. La fiscalité finance à un niveau non marginal le service de la dette ; sa contribution à l'amélioration du bien-être économique et social des Burkinabè s'en trouve donc érodée et son efficacité réduite. Cette situation favorise la pérennisation d'un cercle vicieux de paupérisation des masses. La génération présente et future des Burkinabè est dans l'étau d'une fiscalité au service perpétuellement avilissant de l'amortissement de la dette.Or, le Burkina Faso regorge d'immenses richesses naturelles, humaines, culturelles et minéralières. Son potentiel économique et son capital humain sont assez impressionnants pour alléger les souffrances des masses, à condition que le Faso s'inscrive résolument dans les sillons d'une gouvernance économique et financière vertueuse. Ce potentiel est une importante niche de prélèvements fiscaux capables de soutenir la croissance économique, d'accroître le bien-être social et d'induire une meilleure redistribution des richesses nationales. OPA-BF propose des stratégies innovantes de mobilisation endogène optimale de ressources publiques en particulier celles fiscales, à travers des réformes du régime de la fiscalité pour une construction héroïque du Burkina Faso.

1. Organiser davantage l'administration fiscale au moyen d'un contrat social et syndical nouveau

2. Élargir l'assiette fiscale;

3. Réformer la TVA en l'extirpant des griffes des exonérations et des exemptions excessives qui érodent son efficacité

4. Instaurer un dispositif juridique et administratif efficace de remboursement des crédits TVA

5. Exploiter davantage le potentiel fiscal des droits d'accises

6. Soutenir davantage la formalisation du secteur informel

7. Mener une lutte acharnée contre la fraude et l'évasion fiscale

8. Accentuer la perception des Restes à recouvrer de l'Etat

9. Promouvoir davantage le civisme fiscal

10. Exploiter davantage le potentiel fiscal de la fiscalité foncière et rationaliser celle assise sur les revenus

11. Améliorer le rendement des impôts sur les sociétés

12. Améliorer la transparence et de la simplicité de la fiscalité de droit commun en réduisant les exonérations et les régimes dérogatoires

# II.4.2 Outils de planification, d'exécution et de suivi

**Etat-des-lieux**

La proportion des référentiels de planification validés par la CNPD et celle des départements ministériels appliquant le budget-programme devaient être de 100% dès 2018, le taux de pression fiscale devait passer de 14,2% en 2015 à 20,1% en 2020, le taux d'absorption des ressources, de 59% en 2014 à 100% dès 2018, le taux de prévisibilité de l'aide atteindre 80% en 2020, la proportion des PTF appliquant la division du travail se situer à 90% en 2020 et la proportion des dossiers judiciaires sur la fraude, le faux et le blanchiment classés sans suite, être nulle à l'horizon 2020.
*Le Budget national :- 2018 :Recettes à 2 018 157 960 000 FCFA, et en dépenses à 2 441 317 986 000 FCFA. Le déficit qui se dégage est donc de 423 163 026 000F CFA.-2019 :-2020 :*Caisse de dépôt et de consignations : Le capital minimum de la CDC a été arrêté à 20 milliards de FCFA (très au-dessus des 5milliards initialement exigés pour l'ouverture d'une banque ; cette exigence de l'UEMOA devait passer à 10 milliards en juillet 2017).

Mon ambition, c'est, avec toi et pour toi, bâtir un développement durable intégré et intégral fondé sur les valeurs endogènes et sur le réalisme. Ce développement sera endogène, autocentré et devra se construire avec les ressources humaines nationales pétries d'intégrité et de patriotisme, qui mettront en œuvre notre politique d'exploitation des richesses nationales pour la satisfaction des besoins fondamentaux de notre Peuple. L'O.P.A.-BF compte porter le taux d'évolution annuelle du volume de l'APD (aide publique au développement) de 1,1% en 2015 à 0,5% en 2025. Pour cela, il faut une économie nationale forte. Les principaux chantiers à engager pour l'émergence économique s'articuleront autour des trois secteurs classiques : primaire, secondaire et tertiaire. En ce qui concerne le secteur primaire, le développement rural sera la pierre angulaire (agriculture, élevage, ressources halieutiques, production forestière et faunique). Parlant du secteur secondaire (industries manufacturières, mines, entreprises, artisanat), il sera propulsé par le développement rural et la contribution du secteur minier, qui fourniront les intrants pour une industrialisation intelligente. Le transport, le commerce, les postes et télécommunications, les services financiers, les services fournis aux entreprises, les services culturels, touristiques et sportifs, composants du secteur tertiaire, connaîtront également une promotion bien planifiée. Je m'engage à faire sortir le Burkina du mirage du développement par les sigles (PAS, OMD, ODD, PPTE, APE, OMC, CSLP, SCADD, PNDES, SMART, AGR, HIMO, GAR, tec.), pour un développement réel, acquis sur le terrain. Je le ferai sortir du cycle infernal des foires (ateliers, séminaires, conférences, etc.) pour le remettre au travail. Il n'y a qu'une seule voie pour le développement : la décision souveraine, suivie de l'abnégation au travail !

Cependant, conscient que les pays africains pris individuellement ne peuvent mettre en œuvre une véritable politique de développement, j'en appelle à l'unité des Etats africains, condition indispensable d'un véritable développement. Sans une telle prise de conscience, nos Etats seraient à l'image des « Bantoustans » d'antan dans le concert des Nations.

# II.5 Mes chantiers pour le secteur primaire.

**Promouvoir le développement rural**

Pour le développement du monde rural, j'encouragerai la dynamisation des coopératives et des groupements villageois, et je soutiendrai fortement les star-stups s'y intéressant.Au plan du Développement du monde rural, avec toi et par toi, je m'engage à créer les meilleurs impacts et performances dans les domaines de l'eau, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement et du climat. Pays longtemps dit « agricole arriéré » le Burkina Faso a d'énormes atouts pour moderniser et optimiser les résultats au niveau des différents secteurs du monde rural. Ici, nous devons donner tout son sens au mot d'ordre « Produisons et consommons burkinabè » ; le « bio » sera notre label. Nous devons créer des chaînes de valeurs dans la production, dans la consommation et dans la commercialisation des produits locaux. La sensibilisation sera faite en conséquence pour changer les mentalités des hommes et des femmes, des jeunes et des doyens.

## II.5.1 Agriculture

Etat-des-lieux

L'agriculture burkinabè contribue pour près de 40% à la formation du produit intérieur brut et occupe plus de 86% de la population active. Près de 80% de la population vit en milieu rural et vit essentiellement de l'agriculture ; mais 45% de ces ménages agricoles n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins alimentaires. Aussi, 19% des ménages au Burkina sont touchés par l'insécurité alimentaire dont 1% de façon sévère (chiffres de 2018). Les interventions dans le secteur agricole ont permis d'enregistrer une augmentation moyenne de la production céréalière de 2% par an sur la période 2011-2015, un accroissement moyen du PIB agricole de 1,8% l'an (base 1999) sur la même période et une réduction de l'incidence de la pauvreté en milieu rural qui est passée de 52,8% en 2009 à 47,5% en 2014. La production céréalière de la campagne agricole 2019/2020 s'est stabilisée à 4,94 millions de tonnes ; elle est en hausse de 9,9% par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Cela a permis de dégager comme l'année précédente un excédent céréalier brut. En matière de financement du secteur agricole, durant la période 2000-2006 le Burkina Faso a connu une allocation budgétaire au secteur agricole se situant en moyenne autour de 14% ; malgré cela l'objectif de 6% de croissance du secteur agricole n'a pas été atteint.La mise en œuvre du projet (création d'une banque d'agrobusiness) s'élève à 6 milliards de francs CFA, et ce projet est pris en charge par l'Etat burkinabè et la Banque africaine de développement.Une unité de production d'engrais minéraux à base de phosphate et une unité de montage de tracteurs et de motoculteurs ont été créées en 2020.

I

Il existe une stratégie nationale de mécanisation agricole. Selon les statistiques, 45% des ménages paysans ont une charrue, 25% disposent de sarcleurs et 1% d'un tracteur. La première pierre d'une unité de montage de tracteurs au Burkina a été posée. Le matériel aratoire est subventionné à 80% pour les hommes et à 90% pour les femmes. Mentionnons également l'initiative présidentielle « Produire un million de tonnes de riz padi » pour 2020-2021.

**Les solutions de l'O.P.A.-BF**

La production céréalière annuelle qui se situe à environ 5 millions de tonnes, connaîtra une hausse pour viser les 6 millions de tonnes. L'excédent brut annuel de céréales qui se situe à environ 200 000 tonnes, l'O.P.A.-BF le poussera à 500 000 tonnes. Sur les 80% de Burkinabè actifs dans l'agriculture, l'O.P.A.-BF travaillera en libérer la moitié dans les 2 premières années, et sur le reste 50% les 2 années suivantes, afin d'orienter la main d'œuvre libérée vers d'autres secteurs de production. L'O.P.A.-BF réhabilitera près deux millions d'hectares de terres dégradées (20% de la superficie totale des terres dégradées du pays) à l'horizon 2025, ce qui devrait permettre de nourrir plus de trois millions de personnes supplémentaires.

L'agriculture constitue pour moi une source de croissance et de sécurité. J'en ferai un instrument de réduction de la pauvreté et voici les actic ns que j'entreprendrai ceci:

• Organiser et former les agriculteurs sur les nouvelles techniques culturales

• Maîtriser l'eau par la construction de barrages et de retenues d'eau, avec la participation des bénéficiaires ;

• Relire de la réforme agraire et foncière afin que la terre soit la propriété de l'Etat qui la concède et organise son exploitation de sorte à accorder à tous un droit d'accès à la terre et à ses ressources ;

• Mettre fin à spéculation foncière et liquider les contentieux latents ;

• Moderniser les moyens de production par la création d'unités de fabrication ;

• Promouvoir les engrais naturels au lieu des engrais chimiques.

• Créer des industries agro-alimentaires pour absorber et conserver les produits agricoles ;

• Promouvoir l'éducation de base non formelle des paysans et producteurs ;

;• Créer et aménager des voies pour l'accès et l'écoulement des productions;

;• Spécialiser les régions de productions agricoles et maraîchères ;

• Introduire de nouvelles cultures ;

• Vulgariser des semences sélectionnées, améliorées ;

• Promouvoir la coopération paysanne pour organiser la production et améliorer la productivité ;

• Améliorer les conditions économiques et le niveau de vie du monde rural, pour éliminer progressivement la différence entre les citadins et les paysans

;• Arrêter l'expropriation des paysans de leurs terres et réviser à la hausse les prix d'achat de leurs produits ;

• Baisser les coûts des intrants agricoles ;

• Traduire en actes le mot d'ordre « consommons burkinabè », pour défendre, protéger et promouvoir nos productions nationales ;

• Résoudre pacifiquement et dans l'équité les injustices et les conflits nés de l'occupation des terres entre agriculteurs et éleveurs, de manière à concilier les droits et devoirs de chacun ;

• Transformer notre coton en fils, tissus, pagnes, vêtements et autres articles

• Produire à une échelle industrielle le sorgho, le mil, le maïs et le riz.

• Développer les filières amandes de karité, néré, sésame, mangue, anacarde

• Encourager, valoriser et protéger la transformation des produits forestiers, par les femmes et les jeunes ;

• Développer la production des cultures de contre-saison ;

• Encourager et valoriser la production de pomme de terre, de haricot vert, de petit-pois, d'oignon, de tomate, de confitures. Créer des unités ou centres de conservation et protéger les producteurs contre les importations non-indispensables et frauduleuses ;

• Réorganiser l'Armée, le Service National de Développement (SND) et le Service National des Volontaires Adjoints de Développement et de Sécurité (VADS), en vue des productions massives et industrielles dans le cadre du développement rural, et les impliquer fortement dans ces combats ;

• Améliorer les foires et salons du monde rural, du point de vue de leur organisation et de leurs impacts. Accorder une attention particulière à la Banque de Développement Agricole du Faso, afin qu'elle soit véritablement un instrument au service de l'investissement dans le monde rural et non une institution budgétivore au service de ses employés et de ses fonctionnaires. Cette banque pourra ainsi préfinancer la constitution du stock de sécurité alimentaire nationale.

# II.5.2 Elevage

L'élevage, après l'or et le coton, est le troisième produit d'exportation du Burkina Faso. Il contribue pour 26% aux recettes d'exportation du pays. Ce secteur joue un rôle prépondérant dans l'économie du Burkina Faso. Avec une grande diversité d'espèces concernées, il contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux et urbains. L'on note une augmentation générale des effectifs des bovins de 8,24%, des petits ruminants et de la volaille de 12,55%, de 2011 à 2015. L'effectif du cheptel ruminant du pays est estimé à 9 647 000 bovins, 15 180 000 caprins et 10 137 000 ovins selon les données de 2017. Des parcs de vaccination, des puits pastoraux et l'abattoir moderne de Ouahigouya, une usine de production d'aliments pour bétail (à Koubri) sont des acquis dans ce sous-secteur. Afin de promouvoir le secteur de l'élevage et consolider ses acquis, je compte :

• Lutter contre les maladies animales, qui continuent d'être un frein à la production du cheptel et au développement de l'élevage dans notre pays ;

• Renforcer, par des moyens humains et matériels conséquents, la lutte contre la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine, qui sont actuellement des maladies prioritaires ;

• Intensifier l'élevage du bétail de race ;

• Transformer sur place les produits dérivés de l'élevage, par la création d'industries de transformation (viande, cuirs et peaux, cornes et sabots etc.) ;

• Résoudre pacifiquement et dans l'équité les injustices et les conflits nés de l'occupation des terres entre agriculteurs et éleveurs, de manière à concilier les droits et devoirs de chacun ;

• Moderniser et industrialiser l'élevage ;

• Contrôler rigoureusement l'importation des produits concurrents ;

• Conserver une transhumance bien encadrée (zones pastorales, culture de fourrage, aménagement de points d'eau, etc.) ;

• Encourager l'élevage qui est très bénéfique et qui représente déjà 20% du PIB pour un coût de 1% du budget national ;

• Revoir à la hausse l'allocation du budget national consacrée à l'élevage.

# II.5.3 Ressources naturelles

**Etat-des-lieux**

Le Burkina possède trois principaux bassins versants : la Volta, la Comoé et le Niger. Le bassin de la Volta (le plus vaste) couvre une aire de 178 000 km², et se compose de sous-bassins dont le Mouhoun, le Nazinon, le Nakambé, la Sissili et le Pendjari. Le potentiel hydrologique du Burkina Faso est estimé à près de28,5 milliards de m³ de ressource en eau renouvelable, soit 20,7 milliards dem³ pour les eaux souterraines et 7,8 milliards de m³ pour les eaux de ruissellement. Les besoins en eau sont estimés à 2,5 milliards de m³, tout usage compris. Cependant, le Burkina Faso ne consomme que 8,78% de ses ressources renouvelables en eau.

**Ressources halieutiques :** La production halieutique a enregistré une augmentation de 38% entre 2011 et 2015, passant de 15 200 à 20 977 tonnes. Malgré cette augmentation, elle peine à couvrir un cinquième du besoin de consommation nationale, estimé à 3,49kg/personne/an. Productions forestières et fauniques : Leur part dans le PIB a connu une augmentation entre 1996 et 2015, passant de 1,5% sur la période 1996-2000 à 3,4% sur la période 2011-2015. Cependant, le couvert forestier qui représente 14% du territoire national contre une norme internationale de 30%, connaît une dégradation annuelle de l'ordre de 110 000 hectares.

**Ressources en eau :** On compte plus de 1 018 barrages et 790 autres retenues d'eau de surface, répartis sur toute l'étendue du territoire national. Toutefois, plus de 95% des barrages sont constitués de petits ouvrages de moins de 10 mètres de hauteur et 80% ont une capacité de moins d'un million de mètres cubes. Dans ce secteur, notre action consistera à :

-Développer une politique audacieuse de collecte, de retenue des eaux pluviales et d'exploitation des eaux souterraines ;

-Développer l'exploitation des sites existants (Sourou, Kompienga, Bagré, Samandéni entre autres) ;

-Réparer les nombreux sites ou ouvrages en péril (en particulier le lac Bam) ;

-Lutter contre l'ensablement et protéger les sites.

# II.5.3.1 Coton

**Etat-des-lieux**

En 2019, le coton contribuait pour plus de 10% au Produit Intérieur Brut (PIB), et restait le premier produit agricole d'exportation du Burkina Faso et le deuxième produit exporté après l'or. Il faisait vivre plus de quatre millions de personnes, contribuant ainsi fortement à la réduction de la pauvreté et à une croissance inclusive. Avec une production moyenne annuelle de 600 000 tonnes de coton graine (soit environ 250 000 tonnes de coton fibre), moins de 2% faisait l'objet de transformation locale par des filateurs traditionnels, semi-artisanaux et industriels. Dans le secteur, l'on compte plus de 350 000exploitants agricoles. L'achat aux producteurs pour la campagne 2011-2012 a été de 110 milliards, 250 millions de FCFA. Une unité industrielle d'égrenage du coton biologique (SECOBIO) inaugurée le 30/01/2020 à Koudougou.

**Propositions :**

Je travaillerai à améliorer la production cotonnière de sorte à maintenir notre pays comme premier producteur de l'or blanc en Afrique. J'engagerai mon pays dans un véritable processus de transformation de la filière coton afin qu'elle soit source de production de richesse et d'emploi.

# II.5.3.2 Fruits et légumes

**Etat-des-lieux**

La production de mangues était de 200 000 tonnes en 2018, contre 90 000 tonnes un an plus tôt, tandis que les exportations sont passées de 7 000 tonnes à 8 500 tonnes.Le karité occupe 45,4% des ménages agricoles, et le sésame fait partie des cinq premiers produits d'exportation du Burkina Faso.Proposition : J'engagerai nos chercheurs dans la recherche de solutions pour accroitre la production, assurer la conservation et la transformation de la filière fruits et légumes.

# II.5.3.3 Secteur Pêche

- Je développerai la pisciculture et la pêche ; au regard de la consommation actuelle de « poisson congelé » importé, une industrialisation du secteur halieutique est possible.

# II.5.4 Pôles de croissance

**Etat-des-lieux**

Il existe 2 pôles à l'heure actuelle : Bagré (30 milliards d'investissements) et Sahel (: exploitation minière et ressources animales).

**Les solutions de l'O.P.A.-BF**

L'O.P.A.-BF créera dans chaque région du pays de nouveaux pôles à l'image de la Boucle du Mouhoun (Agropoles du Sourou et de Samandéni, pour la valorisation de l'agriculture), celui du Kénédougou (pour la valorisation des fruits), celui de la Comoé (pour la valorisation de l'agroforesterie)…

# II.6 Mes chantiers pour le secteur secondaire.

Promouvoir l’industrialisation

## II.6.2 Entreprise

L’État devra adopter comme forme prioritaire d'intervention dans l'économie une extension soutenue du secteur public (entreprises d'État ou mixtes). Cela consistera à :

1) Assurer le retour dans le domaine public des secteurs stratégiques qui ont été privatisés : eau, production et distribution électrique, logement, transport et télécommunication, chemin de fer, entreprises d’extraction (mines) et de transformation de bien primaires, systèmes de crédit, certains secteurs de l’éducation et de la santé, etc.

2) Créer de nouvelles sociétés d’Etat et ou d’économie mixte, conformément à nos priorités et stratégies économiques ;

3) Auditer et consolider les sociétés d’Etat existantes ;

4) Nationaliser les entreprises étrangères ayant un caractère de monopole : amener l’Etat et des privés nationaux à contrôler au moins 51% des capitaux de ces entreprises (exception faite des secteurs de la communication, des grandes compagnies de transport ferroviaires et routières ; de l’énergie, eau, mines etc.);

5) Elaborer un nouveau code d’investissements qui tienne compte des priorités nationales préalablement définies ;

# II.6.3 Secteur des usines

Il s'agira de :

- Rouvrir les usines fermées et relancer les usines en souffrance : FASO FANI, MEDIFA, SAVANA, CINAFRIC, APICOMA, SN-SOSUCO, SN-CITEC, SAP-OLYMPIC, SOFAPILE-WINNER, SIFA, GMB, DAFANI entre autres ;

- Créer un Fonds spécial conséquemment doté et veiller à la bonne gestion ;

- Consolider les usines existantes ;

- Créer de nouvelles usines pour produire les pâtes alimentaires, les huiles alimentaires, les jus de fruits, les confitures, la confiserie ;

- Créer des usines pour le recyclage des métaux, des sachets plastiques et des déchets utiles ;

- Lancer une réelle politique d'industrialisation de l'Economie par la promotion à la création de grandes entreprises ayant plus de cent (100) employés ; l'Etat pourrait être, au départ, l'acteur principal de l'industrialisation, quitte à céder les infrastructures après à des privés nationaux ;

- Promouvoir le « made in Burkina » ;

- Promouvoir la création de Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) pour donner plus de moyens aux investisseurs aux faibles moyens ;

- Créer un environnement macroéconomique sain et un climat des affaires favorable ;

- Encourager la création et l'expansion des star-stups ; augmenter le Fonds spécial destiné aux jeunes entrepreneurs et veiller à sa bonne gestion.

# II.6.4 Secteur des mines

**Etat-des-lieux**

La part de ce secteur dans le PIB est passée de 0,7% en 2006 à 11,5% en 2011, le propulsant au premier rang des produits d'exportation du pays. Sa contribution au budget de l'Etat s'est établie à près de 190 milliards de F CFA en 2012 contre 46, 51milliards en 2010.Avant l'adoption du Code minier de 2003, le Burkina Faso a signé deux conventions minières. Dans la convention avec un des partenaires, la part de l'Etat dans le capital qui était de 20%, a été revue à la baisse pour s'établir à 10%, entrainant une perte de la moitié des dividendes à percevoir de cette société pour l'Etat. Quant à la deuxième société, elle a ramené le taux de l'impôt sur le bénéfice de 35%, comme il est écrit dans la convention, à 17,5%. Pendant que ces deux sociétés profitaient de ces conditions favorables, elles refusaient d'appliquer les dispositions du décret de 2010 qui fixent les royalties entre 3 et 5% en fonction du prix de l'or sur le marché international, alors que le cours de l'or sur le marché mondial avait connu une remontée.Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur «La fraude fiscale, l'impunité fiscale, les restes à recouvrer et les chèques impayés», rendu public le 16 octobre 2015 sous la Transition, avait révélé qu'une société d'exploitation aurifère devait près de 1,7 milliard de FCFA au Trésor public suite au non-paiement des royalties à 4 et 5%.L'on note le refus des sociétés minières de participer à hauteur de 1% du chiffre d'affaires à l'alimentation du Fonds minier de développement local créé par le Code minier de 2015. Le manque à gagner suite à la non-perception des ressources de ce fonds auprès des sociétés minières serait de 27,852 milliards de FCFA. L`Etat a perdu 551 milliards de F CFA en 10 ans (2005-2015) (selon le rapport de la Commission d'enquête parlementaire, rendu public le 25 octobre 2016).

crédit : chambre des mines

Les recettes minières étaient de 190 milliards en 2016 et 226 milliards en 2017. L'on a noté un accroissement de la production de plus de 20% entre 2016 et 2017 (de 38 tonnes d'or à près de 46 tonnes). Tous les paiements effectués par les entreprises extractives se chiffrent à 168,41 milliards de FCFA pour l'année 2015 contre 168,493 milliards en 2014, soit une baisse de 0,27%. Cette baisse serait imputable à la baisse des cours des métaux sur les marchés internationaux. Dans le secteur des mines, en mars 2020, la production totale d'or industrielle est évaluée à 4,406 tonnes contre 3,950 tonnes le mois précédent, soit une hausse de 11,6%. Cette production est en baisse de 3,4% par rapport au même mois de l'année passée. Au total, la production d'or fin est ressortie à 12,954 tonnes au premier trimestre de l'année, en baisse de 1,0% en glissement annuel.

Liste des grandes sociétés d'exploitation minière au Burkina Faso :
- SEMAFO Canada
- IAM GOLD ESSAKANE Canada
- AVOCET MINING Angleterre
- BISSA GOLD Russie
- Eandavour Burkina Mining Service Angleterre
- NANTOU MINING Australie
- TERANGA GOLD Canada
- ROXGOLD SANU Canada
- NETIANA MINING COMPANY SA Angleterre
- HOUNDE GOLD MINE Angleterre
- SOMITA (Société minière de Taparko) Russie
- Norgold Taparko (Russie)

crédit : burkina-emine.com

## Les solutions de l'O.P.A.-BF

Je veillerai à ce que l'Etat assume sa souveraineté nationale dans la gestion de ses ressources minières. L'exercice de cette souveraineté passe par un contrôle des sociétés extractives, d'où la nécessité d'engager des réformes législatives en vue d'accroître la participation de l'Etat à au moins 51% des actions des sociétés extractives. J'encouragerai les nationaux à investir dans le secteur minier et je soutiendrai l'exploitation semi mécanisée à travers un programme d'appui à l'exploitation semi-industrielle faite par les nationaux. L'Etat exigera plus de transparence dans l'exploitation minière et privilégiera l'expertise nationale. L'exportation sera centralisée pour un meilleur contrôle. L'Etat trouvera les moyens s'il le faut de financer l'exploitation minière par les nationaux (Effort Populaire d'Investissement (EPI), volontariat populaire, actionnariat populaire, etc.).

# II.7 Mes chantiers pour le secteur tertiaire

## II.7.1 Banques

L'O.P.A.-BF fera la distinction nette entre banque commerciale et banque de développement : la banque de développement sera un outil accessible aux plus pauvres, sur la base de projets viables.

## II.7.2 Commerce

**Etat-des lieux**

La balance commerciale a toujours été déficitaire, les exportations concernent essentiellement le coton et les ressources naturelles. Le solde moyen de la balance commerciale s'est fixé à - 0,4% avec un taux de 0,7% en 2018. Après le Nigeria, le Burkina Faso est le plus grand producteur de Karité dans le monde (en 2016). Avec 195 millions d'arbres de Karité sur une superficie de 28 % du territoire national, la production du Karité au Burkina Faso varie entre 450 000 et 600 000 tonnes par an. En 2015, le Burkina a exporté environ 117 914 tonnes d'amendes de Karité et 9 938 tonnes de beurre de Karité. Cela lui a rapporté des recettes de 19,2 milliards de FCFA et 5,2 milliards soit 24,4 milliards au total. Les principaux peuplements se situent dans le sud-ouest où la production annuelle atteint 142 500 tonnes d'amende, et le plateau central avec 135 000 tonnes. Pour ce qui est des exportations, le Burkina est classé 3e derrière le Nigeria et le Mali. Les principales destinations sont le Danemark, le Ghana et Singapour pour les amendes de Karité, et la France, la Malaisie et le Pays-Bas pour le beurre de Karité. La contribution de cette filière au produit intérieur est de l'ordre de 30 milliards de FCFA, ce qui représente entre 0,5 % et 1 % de l'ensemble des activités. La suspension en septembre 2019 de l'importation de certains produits (sucre, huile, pneumatique), a permis aux industries locales de réaliser un chiffre d'affaire de 8 milliards de FCFA en quatre mois.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations totales du mois de mars 2020 se sont affichées en valeur à 190,6 milliards de FCFA contre 170,1 milliards de FCFA un mois plus tôt, correspondant à une augmentation de 12%. Elles ont été destinées en premier à l'Europe à 72,7% dont 95,0% en Suisse, ensuite à l'Asie à 14,8% dont Singapour (53,3%), l'Inde (16,9%) et la Chine (1,2%) et enfin à l'Afrique à hauteur de 12,3% dont la Côte d'Ivoire (20,5%), le Ghana (12,2%) et le Togo (5,6%).Les importations totales, quant à elles, se sont situées à 195,6 milliards de FCFA, contre 198,3 milliards FCFA le mois précédent, en recul de 1,3%. Les zones de provenance sont d'abord l'Asie avec 33,8% dont la Chine (33,9%) et l'Inde (14,5%), ensuite l'Europe avec 32,8% dont l'Allemagne (17,1%), la France (16,6%) et les Pays-Bas (14,3%) et enfin l'Afrique avec 27,6%, dont le Ghana (21,1%), la Côte d'Ivoire (18,3%), et le Togo (12,9%). Les solutions de l'OPAL'ambition de la Zone de Libre-échange Continental Africain est de faire passer le commerce entre les pays membres de 15% à 25% en 10 ans. L'O.P.A.-BF partage cette ambition. En vertu du droit à la souveraineté alimentaire et notamment du droit à l'auto-suffisance pour les produits de base, je veillerai à mettre en place des mécanismes garantissant une meilleure rémunération du panier de produits exportés sur le marché mondial.

# II.7.3 Fiscalité

L'enjeu sera de

Travailler à accroître le civisme fiscal à travers un système fiscal simple et incitatif qui récompense les contribuables exemplaires ;

Travailler à accroître les recettes fiscales tout en recherchant une justice fiscale et privilégiant les niches fiscales dormantes ;

Lutter contre la fraude et l'évasion fiscale ;

Taxer chez les plus nantis au profit des moins nantis ;

Abandonner la réforme contestée de l'IUTS ;

Réviser toutes les faveurs fiscales sources d'inégalités entre les acteurs économiques ;

Instaurer une taxe sur l'exportation minière afin de soutenir la politique de l'enseignement, de la recherche et la protection de l'environnement.

Etablir les impôts sur la base de l'équité fiscale.

Il ne s'agit pas, pour moi, de faire des promesses démagogiques de réduction du nombre des impôts et taxes forcément, mais de donner la preuve que l'argent du contribuable est utilisé à bon escient.

# II.7.8 Secteur du Tourisme

Le Burkina, « *Terre des Hommes* », est riche de sa culture diversifiée, de sa faune et de ses paysages divers et surtout de sa légendaire hospitalité. Dans la sous-région il est un pôle d'attraction touristique. Pour promouvoir l'image de notre pays par le tourisme et contribuer à développer une industrie dans ce secteur, je m'engage à :

- Développer le tourisme intérieur ;

- Faire la promotion des différents sites anciens et nouveaux, dignes d'intérêt et de curiosité ;- Soutenir la formation des professionnels du tourisme à tous les niveaux et les valoriser ;

- Soutenir les promoteurs de zones et campements de chasse ;

- Soutenir les hôteliers et aubergistes ;

- Coopérer avec les agences de voyage et autres spécialistes du secteur ;

- Assurer la sécurité des travailleurs, des visiteurs et de leurs biens.

# II.8 Dynamisme économique

**Etat-des-lieux**

Aujourd'hui, nombreux sont nos concitoyens qui se ruent vers le « yougou-yougou », les « *France-au revoir* » et autres produits importés sous prétexte de prix pas chers. Nos villes et nos campagnes, où beaucoup de grands magasins et entrepôts ont été construits ces dix (10) dernières années, se transforment aujourd'hui en poubelles de divers produits, matériels, matériaux et biens de qualité plus que douteuse.

Cette situation est tout à fait préjudiciable à toute politique d'industrialisation de notre économie tout comme à toute politique de création d'emplois durablesSi nous devons trouver quelques motifs de satisfaction, notons ceci : Le délai de passation des marchés est passé de 90 jours à 15 jours sans recours et à 20 jours avec recours pour les procédures de droit commun en appel d'offres ouvert.Le nombre d'entreprises créées entre 2010 et 2015 a été de l'ordre de 6 500 en moyenne par an ; il était de 11 661 en 2016, 12 609 en 2017 et 12 511 en 2018.En 2019, au plan de la production économique, les parts contributives des différents secteurs sur le PIB, sont en moyenne de 20,63% pour le secteur secondaire, 5,86% pour l'industrie manufacturière et de 9,17% pour l'industrie extractive. La part des deux premiers produits d'exportation (l'or et le coton) dans le total des exportations a aussi été en moyenne de 79,93%.Avec un PIB (Produit Intérieur Brut) par tête de 744 dollars en 2019, le Burkina Faso figure parmi les pays qui produisent le moins de richesses par habitant. Le PIB burkinabè s'élève, en 2019, à près de 14,88 milliards de dollars pour 20 millions d'habitants. L'économie du Burkina repose essentiellement sur le secteur primaire, qui absorbe 86% de la population active, et contribue à 31,7% de la formation de ce PIB. L'agriculture et l'élevage dominent ce secteur et ont représenté 76% des recettes d'exportations en valeur sur la période 2003-2007.Le secteur secondaire repose sur la manufacture et la production minière, qui a connu une progression de 11% en 2010 et représente près d'un quart du PIB.Le secteur tertiaire, quant à lui, contribue à la formation de 44% du PIB mais reste concentré sur le territoire burkinabè.

**L’économie est fortement dominée par l’agriculture qui emploie près de 80 % de la population active.** Le coton est la culture de rente la plus importante, même si les exportations aurifères ont pris de l’importance ces dernières années.Toutefois, les perspectives économiques demeurent favorables à moyen terme, avec une croissance du PIB qui devrait se stabiliser autour de 6 % sur la période 2019-2021, soutenue par les services et le secteur minier, ainsi que les exportations. L’inflation devrait se maintenir en dessous des 3 % fixés par l’Union Economique et Monétaire Ouest-Africaines (UEMOA).Cependant, ces perspectives risquent de ne plus aboutir, car elles ont été sujettes à des risques internes et externes importants, tels que la menace terroriste et les fluctuations des cours de l’or et du coton, la hausse des prix internationaux du pétrole, ainsi que la récente pandémie du corona virus. Quant au taux de mortalité des entreprises, il était relativement élevé, près de 20% en 2015, faute de mesures d'accompagnement et de suivi. L'investissement privé, qui se situe à environ 18% du PIB, est en-deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne.Par ailleurs, il faudra combattre farouchement les importations frauduleuses, la corruption et l’impunité qui ne manquent pas et ne manqueront pas.

**Le rapport** *Doing business* **de la Banque mondiale a classé le Burkina Faso 151è/190 pays en 2019**, soit une dégradation de la situation par rapport à 2017 (148/190). Les projections envisagent de positionner le pays 130è/190 en 2020.Evolution des prix : Selon l'optique emploi du PIB, la croissance sur la période… serait portée par la consommation (+4,3 points de pourcentage) et l'investissement (+6,2 points de pourcentage), le taux d'investissement se situant en moyenne à 33,1% sur la période 2016-2020 et soutenu par l'exécution des investissements structurants du PNDES.

**Evolution des finances publiques** : Les recettes totales et les dons évolueront de 22,1% du PIB en 2016 à 30,1% du PIB en 2020. Le taux de pression fiscale s'améliorera sur la période, passant de 15,9% en 2016 à 19,2% en 2018, pour s'établir à 21,0% en 2020, soit une moyenne de 19,3% sur la période 2016-2020. En moyenne annuelle, les dépenses en capital (investissements publics) atteindront 11,1% du PIB. Les dépenses totales et prêts nets progresseront de 26,1% du PIB en 2016, pour se situer autour de 35,0% les années suivantes, soit une moyenne de 33,2% sur la période. Grâce à la rationalisation des dépenses courantes, la masse salariale sera contenue en moyenne à 7,3% du PIB, tandis que les transferts courants représenteront 4,8% du PIB et les dépenses d'acquisition des biens et services se situeront en moyenne à 2,1% du PIB. Sur la période 2016-2020, le déficit budgétaire se situera en moyenne à 6,6% du PIB, en lien avec l'accélération des dépenses d'investissement qu'impose la réalisation des grands travaux. Le déficit global en pourcentage du PIB s'inscrira en amélioration continue sur la période, pour s'établir à 4,0% en 2020, après un niveau de 5,6% en 2017. À long terme, il devra baisser pour être en phase avec la norme communautaire de 3% maximum.

Le taux de pression fiscale et le ratio masse salariale sur recettes fiscales devront s'améliorer pour atteindre respectivement 21,0% et 34,4% en 2020, pour des normes de 20% minimum et 35% maximum. Quant au taux d'inflation et à l'encours de la dette (extérieure et intérieure) rapportés au PIB nominal, ils seront contenus dans la limite de la norme communautaire (respectivement 3% et 70% maximum). Prévision d’une augmentation relativement plus rapide des importations qui passeront de 25,0% du PIB en 2016 à 29,2% en 2020, alors que le poids des exportations sur le PIB, lui fluctuera entre 18,9% et 21,3% du PIB.

La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) passe de 18% à 10% pour les prestations d’hébergement et de restauration fournies par les hôtels, les restaurants et organismes assimilés agréés (loi portant loi de finances rectificative de la loi de finances pour l’exécution du budget de l’Etat, exercice 2020).Au niveau des finances publiques, à fin mars 2020, les recettes propres du budget de l’Etat ont été mobilisées à hauteur de 412,5 milliards de FCFA contre 408,3 milliards de FCFA à la même période en 2019, soit une hausse de 1,0%. Quant aux dépenses totales du budget de l’Etat, elles ont été effectuées à hauteur de 558,1 milliards de FCFA contre 427,3 milliards de FCFA à la même période en 2019, soit une hausse de 30,6%.

Concernant la masse monétaire, elle s’est inscrite en hausse de 193,7 milliards de FCFA (+4,8%), se situant à 4 250,1 milliards de FCFA à fin février 2020 contre 4 056,4 milliards de FCFA à fin décembre 2019.Je veillerai à :

- Faire exercer par l'Etat un contrôle rigoureux dans l’importation de certains produits de première nécessité (riz, sucre, huile, lait, etc.) ;

- Créer les conditions favorables au développement du commerce régulier ;

- Faire dénoncer les commerçants véreux et sévir la spéculation ;

- Rendre effectif le slogan « Consommer burkinabè », en valorisant et en protégeant la production nationale (facilités en taxe et impôt ; limitation ou interdiction de l’importation de certaines marchandises produites au Burkina etc.) ;

- Lutter contre la contrebande et la concurrence déloyale.

# CHAPITRE III.
# FAIRE ÉMERGER UNE CLASSE MOYENNE DE BURKINABÈ.

**Etat-des-lieux**

De 1960 à 2014, le revenu par habitant n'a augmenté que d'environ 2% l'an. L'analyse des indicateurs de pauvreté monétaire indique qu'en 2014, 40,1% de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté, estimé à 153 530 FCFA, contre 46,7% en 2009, pour un seuil de 108 454 FCFA (cf. PNDES). La pauvreté est fondamentalement rurale, avec une incidence de 47,5% contre 13,6% en milieu urbain. La vulnérabilité des ménages se traduit aujourd'hui, par plus de 20% de la population (plus de 3,5 millions de personnes) en proie à l'insécurité alimentaire. La malnutrition infantile chronique reste encore très élevée, bien qu'ayant remarquablement régressé de 25,6% en 2009 à 20,1% en 2014. En 2012, 32,9% des enfants de moins de 5 ans présentaient un retard de croissance. En matière d'électricité, la proportion des ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage est passée de 14,9% en 2009 à 24,4% en 2014. En 2014, elle était de 62,7% en milieu urbain contre 9,3% en milieu rural.Les dépenses de consommation des ménages les plus défavorisés représentent 8,4% des dépenses totales de consommation des ménages contre 44,1% pour les ménages les plus favorisésEn milieu urbain, le chômage touche davantage les jeunes de moins de 25 ans (14,1% en 2014) et les femmes (9,9%).

La protection sociale aux acteurs du monde rural et de l’économie informelle, a favorisé l’immatriculation de 1 317 assurés volontaires à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).Dans le domaine de l'habitat, en 2014, un peu plus de 7 ménages sur 10 habitaient dans des zones non loties. 77% des ménages habitaient dans des logements précaires (matériaux non définitifs) dont 39,5% en milieu urbain et 92% en milieu rural.Pour l'assainissement, le taux d'accès aux infrastructures est passé de 4,7% en 2007 à 8,1% en 2014.

Notre pays a mal à son développement. Les dirigeants semblent ne pas avoir de priorités. Le budget national est plus un budget de fonctionnement que d’investissement ; cela ne peut pas engendrer le développement tant recherché.L’éducation a été malmenée par des réformes inadaptées qui ont porté un coup à la qualité de l’enseignement, et au niveau des élèves et étudiants. L’Etat semble avoir abandonné ses prérogatives au profit du secteur privé que malheureusement il ne soutient ni ne contrôle conséquemment.

Il en de même de la santé dont la pandémie du covid-19 est venue nous révéler les tares et les insuffisances. L’action gouvernementale se mène au gré des injonctions et expérimentations des Etats fournisseurs d’aides, des institutions internationales (FMI et Banque mondiale), des Partenaires Techniques et Financiers et même sous la pression de puissants groupes industriels ou financiers (lobbies).

S’éduquer, se soigner, manger à sa faim, se loger décemment, se vêtir, se déplacer aisément seront des préoccupations auxquelles j’accorderai toute mon attention. La recherche du bien-être social du Peuple, offrir un service public de qualité, privilégier la satisfaction de l’intérêt général seront des valeurs essentielles bien plus que la recherche de l’argent, du gain ou du profit personnels et égoïstes. Toutefois, je suis pleinement conscient que le social n’entretient pas le social.

Je travaillerai à faire émerger un Burkinabè nouveau caractérisé par la bonne éducation, l’intégrité et le civisme, l’accès aux services de base. La mendicité complaisante n’aura plus droit de cité : tout cerveau, tout bras valide sera mis au service de la nation.Les principaux chantiers du développement durable intégré et intégral s’articuleront ainsi : la santé, la protection sociale, l’éducation, la formation professionnelle et l’emploi, l’eau et l’assainissement…

# III.1 Santé et protection sociale

**Les solutions de l'O.P.A.-BF**

Pour parvenir à une société dans laquelle la santé ne constitue pas un luxe, un privilège ou un coup de chance mais plutôt un droit absolument vital, je m'engage à :

• Développer la couverture sanitaire par le renforcement des infrastructures ;

• Organiser et développer de façon rationnelle et scientifique la médecine traditionnelle pour suppléer à l'insuffisance de nos structures sanitaires modernes ;

• Mettre en œuvre la fonction publique hospitalière ;
• Rendre les soins médicaux et les médicaments essentiels accessibles à tous ;

• Encourager les mutuelles de santé ;
• Implémenter la pharmacie hospitalière ;

• Promouvoir la gratuité des soins (enfant, femme enceinte, personne âgée etc.) ;

• Alphabétiser et former en langue locale la population sur l'hygiène et la santé de base ;

• Généraliser le système de sécurité sociale et d'assurance maladie universelle ;

• Créer une caisse de soutien aux activités économiques des couches indigènes de notre société ;

• Assurer la protection et la promotion socio-économique des groupes défavorisés ;

• Adopter des mesures législatives et règlementaires en faveur de groupes cibles, notamment les femmes et enfants et les personnes du 3ème âge.

• Développer une véritable politique médicale préventive ;

• Rendre effectif le droit à la santé (accès à des soins de qualités à des couts raisonnables).

# III.2 Éducation et Enseignement

**Eduquer est différent d'enseigner : enseigner, c'est transmettre des connaissances et éduquer, c'est l'art d'éveiller les vertus de l'âme.** Au regard du coût trop élevé de l'école, sa sélectivité et son caractère antidémocratique, sa nature de classe de domination et d'exploitation, son caractère aliénant et acculturant, son inadaptation au marché du travail, j'en conclus que l'école burkinabè est un échec total. Alors pour y remédier je déciderai de ce qui suit :

• Lancer la réforme scolaire ;

• Rendre l'éducation accessible à tous et faire reculer l'analphabétisme et l'ignorance ;

• Développer nos langues nationales, en les enseignant non seulement dans les écoles, mais aux populations adultes, pour leur permettre d'élargir leur horizon culturel, tout en conservant la langue française, devenue une langue historique et qui, dans le présent, est le trait d'union des diverses nationalités et une ouverture sur le monde extérieur ;

• Introduire l'instruction civique et morale et l'enseignement du code de la route, dans nos programmes scolaires dès le primaire ;

• Accorder à l'enseignement de l'instruction civique et morale toute sa noblesse de transformation de l'homme nouveau vertueux et intègre ;

• Concevoir les programmes d'enseignement en vue d'une formation pratique et utilitaire dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de la technologie et des arts, établissant le lien nécessaire entre éducation et production ;

• Redéfinir les écoles supérieures d'enseignement, afin qu'elles se transforment en Instituts universitaires de technologie, où seront dispensés des enseignements pratiques de courtes et moyennes durées ;

• Encourager la recherche dans le domaine de la technologie, en sachant allier les techniques de pointe aux techniques artisanales, la connaissance scientifique élaborée aux savoirs traditionnels ;

• Promouvoir l'esprit inventif de notre peuple, en lui fournissant tout le soutien matériel et financier nécessaire, pour le développement de la recherche scientifique et technologique ;

• Rendre l'instruction générale et polytechnique gratuite et obligatoire pour tous les enfants des deux sexes jusqu'à 16 ans (niveau secondaire). L'Etat assurera aux enfants des familles pauvres des bourses d'études, des vivres, des vêtements et des fournitures scolaires dont ils ont besoin pour la poursuite de leurs études ;

• Relancer la politique des internats dans les lycées et collèges ;

• Augmenter l'effectif du corps enseignant et bien le former ;

• Normaliser toutes les écoles sous paillotte ;

• Au plan normatif je ferai appliquer la règlementation en matière d'autorisation d'ouverture d'établissements ;

• Au plan structurel, je ramènerai la distinction entre niveaux primaire, secondaire et supérieur ;

• Parallèlement aux programmes actuels d'enseignement, je remettrai en selle l'alphabétisation ;

• Je ferai associer élèves et étudiants à la production agricole et à l'élevage, appliquer le vrai LMD au supérieur, introduire un cours de droit constitutionnel et d'économie en première année dans toutes les filières du supérieur ;

• En matière d'offre éducative, j'instruirai les services compétents pour voir de près les performances des écoles de formation, contrôler rigoureusement l'offre au niveau de l'enseignement secondaire, dominé par le privé, ramener la culture de l'excellence tant pour les apprenants que pour les enseignants (bourses et primes), renforcer l'enseignement du civisme et de la morale, faire le lien entre nos réalités et les curricula de formation, mettre en place un mécanisme de suivi depuis le primaire jusqu'au supérieur, pour contrôler le niveau de civisme et de morale du citoyen, inculquer l'esprit d'entreprise dès le primaire, procéder à une orientation précoce des élèves (appui d'un psychologue ou d'un conseiller) pour de meilleurs résultats scolaires et pour une adéquation formation/emploi, introduire l'outil informatique très tôt ;

• En ce qui concerne le personnel d'encadrement, je ferai revoir le déploiement du personnel (pléthore dans les villes et pénurie dans les campagnes), vérifier l'efficacité des deux niveaux de recrutement (national et régional), encourager les « enseignants de brousse » par des indemnités et primes, revoir à la hausse la rémunération de l'enseignant (il faut arrêter d'accuser les fonctionnaires de consommer 50% du budget national : il faut valoriser les autres métiers et augmenter le budget national au lieu de les accuser eux) ;

Les media publics (radio nationale, télévision nationale, presse, etc.) auront l'obligation de consacrer l'essentiel de leurs programmes à des émissions éducatives (scientifiques et culturelles) et les organes privés devront y consacrer au moins 50% de leur temps d'émission

# III.3 L’enseignement supérieur et la recherche

L’enseignement supérieur et la recherche scientifique doivent être mis au service du développement. Je m’engage à :

- Garantir à tous les Burkinabè le droit d’avoir accès à la formation supérieur en élargissant la capacité d’accueil de nos universités ;

- Fournir aux étudiants des conditions vie et d’études qui tiennent compte de la dignité de l’homme ;

- Multiplier les filières professionnalisantes adaptées à l’offre d’emploi;

- Solutionner dans l’urgence la question du chevauchement des années universitaires et travailler à réduire la durée des années d’études ;
Soutenir et encourager la recherche afin qu’elle soit actrice de notre développement économique et social ;

- Rendre accessible à tous les étudiants l’internet et renforcer l’enseignement en ligne.

# III.4 La formation

Afin d’assurer à la jeunesse l’accès un emploi, un accent particulier sera mis sur la formation professionnelle afin de compléter la formation des jeunes et les rendre plus aptes au travail.

# III.5 Urbanisation et habitat

**Etat-des-lieux :**

Depuis 2016 commence la grande course vers la création de sociétés immobilières. De cette date à nos jours, ce sont plus de 268 agréments qui ont été accordés. Le régime du Président Roch KABORE est celui qui a le plus accordé des agréments comme de petits pains, accentuant du même coup, une grosse pression de ces sociétés sur les terres, avec toutes les conséquences en spéculation et en corruption (l) qui en résultent.

Sans pour autant résoudre le problème de logement persistant de la population. Environ 30% de la population de Ouagadougou vit dans les zones non-loties. Cette situation a également pour conséquence l'étalement urbain des grandes villes du Burkina Faso. Si rien n'est entreprit, tous les acteurs de l'urbanisme sont unanimes sur la question : la prochaine grande crise au Burkina sera le problème du foncier.

Sous ma présidence, la politique sectorielle pour l'urbanisme et l'habitat et la construction doit s'inscrire dans trois cadres stratégiques majeurs :

Axe 1 : Faire de l'accès à un logement décent, un objectif national, et œuvrer à l'accès des populations à des services sociaux de base, à la sécurité de l'occupation et à les sortir des situations marginales ;

Axe 2 : Aaccélérer la mise en place d'infrastructures de base afin d'élargir l'accès pour tous aux services sociaux de base pour une meilleure valorisation du capital humain ;

Axe 3 : Réussir, d'ici à 2025, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 2 millions de personnes vivant dans les taudis.

_____

(l) (https://www.reporterbf.net/promotion-immobiliere-le-burkina-compte-268-societes-agreees/)

# LES ORIENTATIONS

Au regard des axes stratégiques ci-dessus, les grandes orientations qui structurent les interventions dans le secteur de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction seront :

- Assurer une meilleure gestion de l'espace des villes et agglomérations urbaines : Il s'agira de concevoir des plans de différents niveaux de façon efficiente avec des normes et procédures appropriées et documents opérationnels et veiller à leur application et évaluation périodique.

- Améliorer l'accès à des parcelles de terrains viabilisées pour l'habitat et autres usages : Disposer d'une assiette foncière constitue un préalable pour tout projet de construction. En facilitant la mise à disposition de terrains, la spéculation foncière, les coûts et l'offre de projets sur l'espace s'en trouvent mieux maîtrisés.

- Développer une offre de logements accessible à toutes les couches de la population : Toutes les formes de production de logements encadrées sont à encourager, promoteurs publics et privés, coopératives et auto-constructeurs individuels, pour satisfaire une demande annuelle solvable.

- Résorber les « non-loti », occupations irrégulières et occupations en sites vulnérables aux inondations et autres risques environnementaux urbains : Il s'agira d'améliorer le cadre de vie dans les quartiers non-loties en les restructurant et en les dotant d'infrastructures et d'équipements essentiels.

- Réaliser des constructions dans les délais et selon les règles de l'art : il s'agira dans un premier temps, de mettre en œuvre l'ensemble des programmes qui visent à doter les centres secondaires des infrastructures de base pour promouvoir les activités économiques, sociales et culturelles.

- Disposer d'un fichier numérique du cadastre : il s'agira de recenser toutes les parcelles dans les zones urbaines et rurales sur le territoire national en fonction de leur usage, destination.

-Renforcer les capacités du Ministère aux plans humain, matériel et organisationnel, pour ses tâches de normalisation, de règlementation, de suivi, de coordination et d'harmonisation des interventions.

Eléments de plan d’action pour la mise en œuvre de la stratégie habitatIl s’agit d’une description indicative et synthétique des actions qui peuvent être rattachées aux axes opérationnels en appui à la stratégie de développement de l’habitat.

- Réorganisation de la promotion immobilière : il s’agira de la relecture des textes sur la promotion immobilière et foncière au Burkina Faso, interdire la promotion foncière et miser sur la promotion immobilière en exigeant des promoteurs la viabilisation des sites avant la vente ;

- Renforcement des capacités des sociétés immobilières publiques d’habitat planifié (SONATURE, CEGECI…) ;

- Développement de l’offre de crédit bancaire et de micro crédit pour tous les ménages : Il s’agit de créer les conditions pour construire et/ou rénover des logements en autopromotion, notamment par les ménages à faibles ressources et aux revenus irréguliers et/ou informels ;

- Création d’une institution de Micro finance pour l’octroi de crédits de financement de la construction et de l’amélioration de l’habitat réalisés en autopromotion par des ménages à revenus faibles et moyens ;

- Soutien au développement de l’offre de crédit bancaire pour l’habitat au sein des institutions bancaires existantes ;

- Développement d’un partenariat public privé (PPP) pour satisfaire la demande en logements ;

- Renforcement et développement de l’option coopérative pour l’accès à l’habitat social ;

- Meilleur accès à des parcelles viabilisées appropriées ;

- Meilleure gestion de l’espace des villes et agglomérations urbaines,- Renforcement des capacités du ministère dans le contexte de la décentralisation pour une gestion optimale de la compétence transférée;

- Mise en place d’une commission nationale de l’urbanisme, de l’habitat et de la construction présidée par le Ministre en charge du secteur pour les besoins de la coordination et de la mise en cohérence des interventions ;

- Mise en œuvre rigoureuse du Code de Construction ;

- Lancement d'un vaste programme de production de logements sociaux pour les populations à revenus faibles dénommé « *une famille un toit* ».

# III.6 Environnement

La prise en compte du bénéfice écologique prend de plus en plus une grande place dans les programmes des partis politiques. Pour ma part, je m'engage à :

• Protéger la faune et la flore ; revoir notamment à la hausse la liste des espèces animales et végétales protégées ou à protéger ;

• Règlementer la chasse et lutter contre les braconniers ;

• Renouer avec les trois luttes contre : la divagation des animaux, la coupe abusive du bois et les feux de brousse ;

• Elaborer un programme de lutte contre l'érosion des sols et l'avancée du désert ;

• Créer des parcs nationaux et y entretenir des espèces animales et végétales en voie de disparition ;

• Lutter contre le réchauffement climatique ;

• Encourager et soutenir les campagnes de reboisement ;

• Promouvoir l'utilisation du gaz et des foyers améliorés ;

• Mettre en œuvre effectivement les taxes ou impôts « pollueur-payeur »

• Prendre en compte l'environnement dans toute politique de développement.

# III.7 Eau et assainissement.

**Etat-des-lieux**

En 2019, la population additionnelle desservie à l'eau potable était de 638 362 personnes au niveau national. Ainsi, 15 356 034 personnes sont desservies sur une population totale de 20 362 506 personnes, soit un taux national d'accès à l'eau potable de 75,4% contre 74,0 % en 2018. Les réalisations et les réhabilitations faites en 2019 en milieu rural ont permis de desservir 347 585 personnes additionnelles en eau potable. Le taux d'accès est alors passé de 67,3% en 2018 à 68,4% en 2019, soit une progression de 1,1 point. Au total, 9 928 199 personnes sont desservies sur une population de 14 518 505 personnes en milieu rural... le Gouvernement a réalisé en milieu rural plus de 1280 forages neufs, et 62 systèmes d'adduction d'eau potable simplifiés. Il a réhabilité 554 forages et 18 systèmes d'adduction d'eau potable simplifiés. En milieu urbain, il a construit 506 km de réseau d'adduction d'eau potable et 188 bornes fontaines. En outre, il y a eu la subvention du branchement de plus de 27 000 ménages au réseau d'adduction d'eau de l'ONEA. Au total, ces efforts ont permis de porter le taux d'accès à l'eau potable de 72,4% en 2016 à 75,4% en 2019 au niveau national (entre 2005 et 2015, les taux d'accès en milieu rural et en milieu urbain, étaient passés respectivement de 52% à 65% et de 74% à 89,9% en matière d'accès à l'eau potable). Il y a eu le lancement des travaux du barrage de Sanguin, dans la province du Namentenga, pour permettre, à terme, l'approvisionnement en eau des villes comme Boulsa, Pouytenga, Koupela et Zorgho.

En matière d'assainissement, l'Etat a assisté également plus de 27 000 ménages à se doter de latrines hygiéniques et équipé 4 centres de traitement et de valorisation des déchets plastiques. Un Centre de traitement et de valorisation des déchets (CTVD) a été construit, sur financement de la Banque africaine de développement (BAD), du gouvernement burkinabè et de la mairie de Ouagadougou, à hauteur de 28 milliards de francs CFA.

### Les solutions

Je veillerai à garantir l'eau potable à tout Burkinabè. Je mettrai l'accent sur l'assainissement urbain (les services d'assainissement (ONEA et communes) joueront leur rôle), en lien avec une bonne politique du logement (HLM : habitations à loyer modéré, aménagements, etc.). Je renforcerai les sites de traitement des ordures. Je veillerai à ne pas priver le milieu rural de l'assainissement. J'encouragerai les services compétents (y compris le secteur privé) à créer plusieurs modèles de systèmes d'assainissement. Je ferai le point des retenues d'eau pour une exploitation rationnelle. En matière de salubrité il nous faudra éduquer, puis sévir sur les inciviques.

# III.8 Infrastructures

### Etat-des-lieux

En 2015, la couverture du réseau routier classé restait faible (5,6 km/100 km2 et 100 km/100 000 habitants) comparée à la moyenne CEDEAO (10,5 km/100 km2 et 266 km/100 000 habitants). En 2020, sur 2 323 km de pistes rurales, dont les travaux ont été engagés, 1928 km sont achevés. Au titre des travaux de bitumage, le linéaire total de routes en travaux de bitumage et renforcement est de 2 136,17 km (réseau classé et voiries urbaines) dont environ 615.24 km de route dont les travaux de bitumage et/ou de renforcement sont achevés, 609,03 km en cours d'exécution et 911,9 km en instance de démarrage. Le linéaire total des routes ayant reçu un entretien courant s'élève à 8 059,96 km.

A l'heure actuelle, nous notons les travaux de construction et de bitumage de l'Autoroute de contournement de la ville de Ouagadougou (linéaire de 125 Km en deux fois deux voies) , qui traversera les communes rurales de Tanghin-Dassouri, Pabré, Saaba, Koubri, Komsilga, Loumbila, Saponé et l'arrondissement 8 de Ouagadougou. Le projet sera réalisé en PPP par le Groupe EBOMAF (coût global de 181 milliards de FCFA).

Au niveau des infrastructures ferroviaires, le réseau n'a subi aucune extension, depuis les années 1990. Le linéaire total du réseau ferroviaire mesure 623 km dont seulement 518 km en exploitation. Enfin, le transport aérien est marqué uniquement par deux aéroports fonctionnels avec un faible trafic.

# III.9 Energie

**Etat-des-lieux**

Au total, 67 nouvelles localités qui ont été électrifiées en 2019, grâce aux différents projets d'électrification. Les projets de centrales électriques en cours, une fois achevés, devraient permettre d'atteindre plus de 1000 Mégawatts.

L'énergie du Burkina Faso est à plus de 70% d'origine thermique, donc dépendante de l'extérieur, à cause de l'import des hydrocarbures. Dans le détail, l'on note 6,4% d'énergies renouvelables, 62,9% de productions thermiques et de 30,7% d'énergies importées. En 2015, le taux d'électrification, qui mesure la proportion des ménages disposant d'un abonnement d'électricité avec un opérateur, était de 59,88% en milieu urbain, 3,06% en milieu rural et 18,83% en moyenne nationale. 75 FCFA, c'était le prix du kilowattheure en 2015. La puissance électrique installée était de 410 Mégawatts en 2019 contre 359,5 Mégawatts en 2018. Deux interconnexions (avec la Côte d'Ivoire et le Ghana) ont permis de porter l'offre d'énergie à plus de 620 Mégawatts.Pour renforcer l'offre énergétique, facteur de développement, je m'attèlerai à inverser la tendance, par les actions suivantes :

• Construire des barrages hydroélectriques, afin d'accroître la production ;

• Transformer sur place au BF les rayons solaires en énergie solaire abondante, grâce aux nouvelles technologies ;

• Explorer toute source susceptible de produire l'énergie ;

• Mettre à contribution les interconnections avec des pays voisins ;

# III.10 Emploi

**Etat-des-lieux**

La main d'œuvre au Burkina Faso est faiblement instruite ce qui la pousse à entrer aussi précocement sur le marché du travail. Selon l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) en 2018, plus de la moitié de la population burkinabè n'a aucun niveau d'instruction. En effet, 59,6% n'ont pas été à l'école ou n'ont pas atteint le niveau primaire. Ce phénomène est plus marqué en milieu rural (67,3%) qu'en milieu urbain notamment à Ouagadougou (31,3%) et dans les autres centres urbains (41,9%). En plus, en 2015, on estimait la durée moyenne de scolarisation à 5,4 ans dans notre pays. Ces différents facteurs entraînent inexorablement l'entrée précoce de la main d'œuvre sur le marché du travail.En plus, il est unanimement reconnu que la préoccupation majeure de l'emploi dans notre pays comme dans la plupart des pays en voie de développement serait plutôt la prédominance du sous-emploi que du chômage. En effet, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage était de 19,2% en 2018 contre à peine 10,7% d'emplois formels dans le secteur non agricole; ce qui pourrait expliquer en partie que 23,9% des travailleurs aient un salaire inférieur au SMIG donc pauvres.Egalement, l'une des faiblesses du marché du travail au Burkina Faso est l'inadéquation des formations de la main d'œuvre avec les bassins d'emplois signalés dans la politique nationale de l'emploi (PNE). Quand bien même la main d'œuvre est majoritairement occupée dans le bassin d'emplois agricoles, seulement 0,2% de celle-ci a été formée aux métiers agro-sylvo-pastoraux. De même, on retient que entre 0,2 et 2% de la main d'œuvre sont formées dans les métiers de génie civil, mine et les métiers de transformation dans un pays où plus d'une dizaine de mines sont en exploitation.

Ce faisant, en 2018 on a constaté une augmentation du taux de chômage avec l'ERI-ESI par rapport à l'Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI) de 2015. En effet, de 1,9% en 2015, le taux de chômage national au sens du BIT est passé à 4,7% tandis que le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle s'est établi à 24%.Selon le niveau d'éducation, les jeunes diplômés du supérieur sont les plus touchés par le phénomène du chômage. Le taux de chômage au sens du BIT des personnes sans niveau d'instruction est seulement de 3,4% alors que celui des personnes de niveau d'instruction supérieur grimpe à 12,4%. Le chômage est essentiellement urbain et touche majoritairement les jeunes. En effet, l'ERI-ESI a révélé que le taux de chômage urbain est de 7,4% tandis que celui rural est de 3,3%. Egalement, le taux de chômage a atteint 8,6% chez les jeunes de 15 à 24 ans et 0,6% chez les personnes de 65 ans et plus.

**Les solutions**

Sous mon mandat, je travaillerai à :

• finaliser et vulgariser le Guide d'intégration de l'emploi dans les politiques publiques ;

• poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies régionales de l'emploi dans les neuf (09) autres régions du pays;

• élaborer la stratégie nationale de l'emploi (SNE) et son plan d'actions opérationnel ;

• élaborer la stratégie nationale intégrée de transition de l'économie informelle vers le formel et son plan d'actions opérationnel;

• élaborer la stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et son plan d'actions opérationnel ;

• adopter les textes juridiques sur la réforme du Conseil national de l'emploi et de la formation professionnelle (CNEFP) ;

• poursuivre la réforme des fonds nationaux de financement sous tutelle MJPEJ ;

• relire le code du travail afin de mieux sécuriser les droits des travailleurs

• etc.

# III.11 Culture et art

**La culture est comme l'âme du peuple, car c'est elle qui l'identifie par rapport aux autres peuples. Et c'est la diversité des cultures qui fait la richesse de notre Humanité.** Quant à l'art, il s'inspire d'un archétype (plan divin ou objectif idéologique et autres), en se donnant une finalité esthétique. Et c'est en essayant de traduire cet archétype que l'art participe à la régénération de l'Humanité. L'O.P.A.-BF donnera tout son sens au ministère de la culture. L'allocation budgétaire passera de 0,5% à 15%. Le budget national sera orienté en priorité vers la promotion des inventions, plutôt que vers la résurrection de vestiges, cela pouvant être pris en charge par les budgets communaux. Les missions de ce département seront : la réhabilitation de l'HOMME NOIR, le maintien de la mémoire des crimes commis contre l'Homme noir à travers l'histoire, la promotion de l'excellence et non de la médiocrité. Je ferai rouvrir la banque de financement de la culture nationale. Je veillerai à faire émerger une industrie culturelle (il s'agira notamment de rentabiliser nos stars, promouvoir les identités culturelles, les bonnes pratiques traditionnelles et des sites touristiques). Je veillerai à décourager l'aliénation et le mimétisme néfaste (pédophilie, homosexualité, coiffures et tenues extravagantes, style musical inapproprié, langage vulgaire, etc.). A l'heure actuelle, 17 de nos langues sont parlées à la radio rurale ; toutes nos langues auront désormais droit de cité dans nos médias, en les intégrant de façon progressive.

Je prends donc l'engagement :

• De lutter contre le mimétisme culturel, pour développer l'identité de l'Homme burkinabè ;

• D'enrayer les institutions et coutumes sociales rétrogrades de nos sociétés et faire adopter de nouveaux comportements adaptés à une vie sociale moderne ;

• De recenser et diffuser le patrimoine culturel national, les faire connaître et aimer par nos enfants. Pour ce faire, il sera introduit dans les programmes scolaires la dimension connaissance et respect de notre peuple, notamment l'histoire de sa résistance contre les esclavagistes, de sa lutte contre le colonialisme pour l'indépendance et l'émancipation sociale.

• De développer la musique, l'art et la littérature, en encourageant l'initiative créatrice des intellectuels (modernes et traditionnels) ;

• De faire renaître l'Institut des Peuples Noirs (I.P.N) ;

• De développer l'utilisation des langues nationales à l'école ;

• De développer la production musicale et la production théâtrale ; créer des écoles de musique, des beaux-arts ; créer des théâtres populaires et les faire vivre ;

• D'encourager la production littéraire et artistique, et les publications scientifiques ;

• De renforcer le rayonnement de la Semaine Nationale de la Culture et valoriser davantage les différentes potentialités culturelles ;

• De renforcer davantage le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) ; offrir des opportunités d'affaire à nos Opérateurs économiques ;

• De renforcer le Festival International de Musique de Ouagadougou (FESIMO) ;

• De revaloriser le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO) ; recréer les salles de cinéma ; faire du cinéma une industrie ;

• De faire la promotion du patrimoine culturel.

# III.12 Sports et loisirs

Les sports et les loisirs favorisent le plein épanouissement du Peuple « mens sana in corpore sano ». Pour leur promotion, je m'engage à :

- Réinstaurer le sport de masse ;

- Rendre obligatoire la pratique du sport et la stimuler dans les écoles, les collèges, les lycées, les instituts supérieurs et les universités ;- Soutenir les sports de compétition ;

- Valoriser le sportif, surtout le sportif de compétition de haut niveau ;

- Développer la réalisation des infrastructures modernes de sport de masse et de sport de compétition ;

- Recréer le cirque et de nouveaux loisirs (pêche sportive, tir-à-l'arc, lutte, etc.) ;

- Encourager les investisseurs privés qui interviennent dans le secteur.

# III 13. Technologies de l’Information et de la Communication

**Etat-des-lieux**

L’on notait 2 opérateurs pour l'Internet mobile et 3pour l'Internet fixe et la téléphonie mobile en 2009. 4,1% des entreprises utilisaient Internet pour leurs activités en 2009. En général, le débit moyen reste très bas, avec une bande passante internationale de 2 860bit/s disponible par utilisateur (contre 8 349 bit/s au Sénégal et 221 660bit/s en France par utilisateur). Le coût moyen d'un accès mensuel à l'Internet fixe est d'environ 22 000 FCFA.L’on peut citer l’acquisition, puis l’installation de 07 émetteurs radios dans les zones de Gaoua, Orodara, Léo, Boulsa, Kompiemga,Diapaga et Ouahigouya portant ainsi le taux de couverture radiophonique de 52,5% à 75,5%, le développement de Sidwaya mobile et de Sidwaya numérique, les 75 agents formés aux métiers de la TNT, la construction d'infrastructures des RTB2 dans les régions du Centre-Nord et du Centre-Est.

**Les solutions de l’O.P.A.-BF**

L’invention de l’informatique est une chance historique pour le continent africain. Elle est même une chance de combler le retard technologique qui le sépare de l’occident. C’est pourquoi je mènerai les actions suivantes :

• Elaborer un plan stratégique en vue de la diffusion et de l’appropriation des NTIC ;

• Créer une instance chargée des technologies de l’information et de la communication, pour leur diffusion et leur utilisation dans le système éducatif ;

• Exempter de taxes les produits informatiques ;

• Développer et vulgariser les NTIC au niveau des programmes d’enseignements supérieurs, secondaires et d’alphabétisation des populations.

Je ferai des TIC un accélérateur du développement. Je travaillerai à développer l’intelligence artificielle dans tous les secteurs, à rendre l’accès aux TIC un droit des populations et soutenir la modernisation de notre vie économique et sociale.

# III.14 Le numérique

Le linéaire de fibre optique implantée dans le cadre des projets PRECAO, BackBone et du G-Cloud s'établit à 1 502 km. J'engagerai le Burkina Faso dans une politique d'appropriation des avantages du numérique tout en travaillant à se prémunir des effets pervers éventuel. Nous travaillerons à avoir accès à la 5G.

Le Burkinabè nouveau, que je veux, devra être tourné vers l'excellence et se départir résolument de la médiocrité.

# CHAPITRE IV. RESTAURER L'ETAT, LE CIVISME ET LA COHÉSION NATIONALE POUR UN MEILLEUR VIVRE-ENSEMBLE.

**Etat-des-lieux**

Depuis trente (30) ans s'est installée une mal-gouvernance qui a occasionné les injonctions des institutions internationales (FMI et Banque Mondiale) ainsi que des pays « donateurs ». La situation est caractérisée par :

- Des nominations de complaisance, partisanes et clientélistes à des ministères, projets, services et postes « juteux » et « pompes à fric » ;

- Des autorités de contrôle, de vérification, d'inspection et de répression négligentes, complices ;

- Une absence de rigueur, de déontologie, d'orthodoxie ; impunité totale ;

- Le développement de frustrations, de révoltes et d'instincts de justice privée ;

- Un incivisme généralisé : indiscipline, manque de respect à l'autorité publique, à l'autorité hiérarchique, à la personne âgée ; usage de la violence tous azimuts ; destruction récurrente et incontrôlée de biens publics, libertinage juvénile suicidaire.

# IV.1 Le pouvoir exécutif

**Etat-des-lieux**

Le gouvernement actuel compte 2 Ministres d'Etat, 26 Ministres, 4 Ministres délégués, soit un total de 32.

**Les solutions de l'O.P.A.-BF**

Un exécutif efficace et efficient de 20 membres nous semble envisageable. Sous mon mandat, le gouvernement aura, périodiquement, des rencontres avec les forces vives de chaque province.

# IV.2 Le pouvoir législatif

### Etat-des-lieux

127 députés ont été élus du fait de leur positionnement sur les listes des partis. Pour chaque député, environ un million de salaire, + 30 000 FCFA par jour de session, + 230 000 FCFA mensuellement pour le carburant, soit environ 19 160 000 FCFA par an (salaires et frais de session hormis les sessions extraordinaires). La proportion des femmes au parlement est del1, 02%, soit 14 femmes sur 127 députés de la législature 2015-2020.

### Les solutions de l'O.P.A.-BF

L'absentéisme chronique de certains députés aux sessions et les mesures relatives au Covid-19 ont montré que notre Assemblée Nationale n'a pas besoin d'être pléthorique. La suppression de la liste électorale allègera l'hémicycle de 15 places, ce qui correspond à une économie d'environ 293 millions de FCFA.

# IV.3 Le pouvoir judiciaire.

**Etat-des-lieux**

A l'heure actuelle, il y'a une crise de confiance entre le justiciable et la justice, le délai de traitement des dossiers judiciaires est assez long et les procédures coûteuses. Les acteurs de la justice souffrent d'un manque d'infrastructures adaptées et de matériel de travail. Je travaillerai à garantir à tous les Burkinabè le droit d'accès une juste de qualité, libre et indépendante au moindre cout ;

Je travaillerai à rapprocher la justice du justiciable et à renforcer la confiance du justiciable en son système judiciaire ;

J'engagerai l'ensemble des acteurs dans un processus d'allègement des procédures, de réduction des délais de traitement et d'efficacité de notre système judiciaire. Je travaillerai à faire entrer dans nos règles de droit les valeurs morales et traditionnelles qui guident aujourd'hui encore notre vie en société à travers une législation au service du peuple et par le peuple.

# IV.4 L’administration publique et le citoyen

**Etat-des-lieux**

En 2016, 49 milliards de FCFA ont été perdus par le Burkina, à cause de la faible capacité d’absorption de ses financements. A l’heure actuelle, plus de 836 milliards FCFA, soit plus de la moitié de nos recettes propres (1 600 milliards) sont affectées au paiement des salaires de 200 000 agents publics. Des efforts ont été faits en matière de procédure : 500 procédures administratives des Ministères et Institutions accessibles en ligne.

**Les solutions de l’O.P.A.-BF**

Je rechercherai l’efficacité de l’administration publique. Je compte porter le niveau de satisfaction des usagers de l'administration publique à 95% en 2025.

**IV.5 La décentralisation.**

**Etat-des-lieux**

Le Burkina comptait 13 régions subdivisées en 45 provinces, 350 départements, 359 communes de plein exercice dirigées par des maires élus (302 communes rurales et les 49 communes urbaines en 2017) et 8 000 villages environ. Entre 2016 et 2018, la part du budget de l’Etat transférée aux collectivités territoriales, était de 4,1%)

**Solution**

J’engagerai des réformes de la décentralisation et de la déconcentration en cours, afin de réduire les charges publiques et d’améliorer l’efficacité de notre administration.

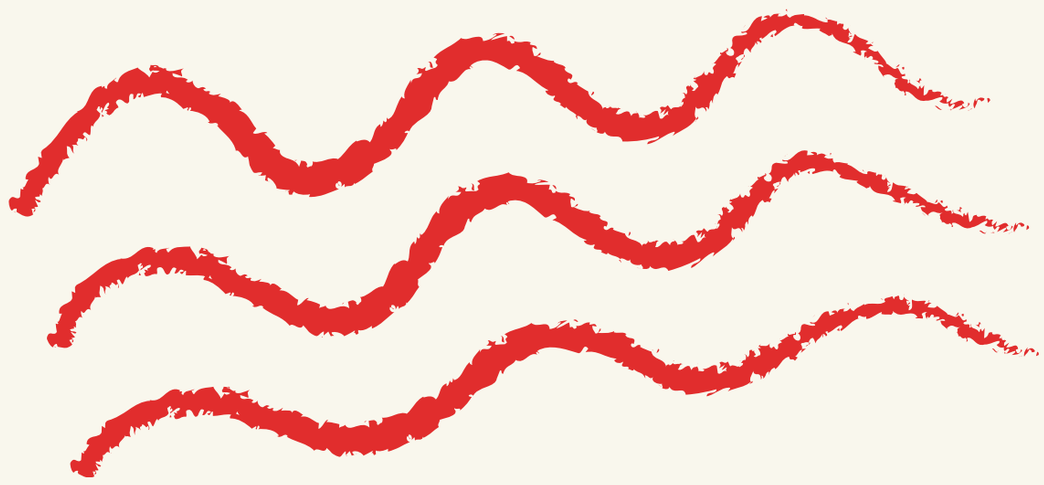

# IV.6 Secteur de la politique

**Etat-des-lieux :**

L'image de la chose politique et celle de l'homme politique ont été longtemps ternies par des pratiques malsaines telles que : le mensonge, la vente d'illusions, le clientélisme, le favoritisme, le vol, la corruption, l'affairisme, l'impunité, la loi du plus fort, l'à-plat-ventrisme, la trahison et même l'apatridie. Surtout, il faut savoir assurer ou garantir les intérêts de la France et de l'Impérialisme, qu'il vienne des Etats ou des « lobbies », le Peuple ne constituant pas une priorité. L'avocat Robert BOURGI disait, en 2011, à propos des fonds apportés gracieusement par les Présidents africains au Président en exercice de la France candidat à sa propre succession ceci : « Incalculable ! A ma connaissance il n'y avait pas de comptabilité. Plusieurs dizaines de millions de francs par an. Davantage pendant les périodes électorales. ». En 2002, pour la campagne présidentielle en France, cinq (5) chefs d'Etat africains : Abdoulaye WADE, Blaise COMPAORE, Denis Sassou N'Guesso, Laurent GBAGBO et Omar BONGO ont versé environ dix (10) millions de dollars soit près de cinq (5) milliards de francs CFA.Je m'engage, avec toi mon Peuple, à redorer cette image négative du dirigeant africain. Sachons toutefois que notre dignité et notre souveraineté ne peuvent être retrouvées qu'au prix de sacrifices et de souffrances que nous devons assumer en toute responsabilité.

**Les solutions de l'O.P.A.-BF**

- Les chefs de partis politiques et leurs militants qui gèrent le pouvoir d'Etat doivent dépasser le radicalisme et l'exclusion pour opérer leur mutation en Hommes d'Etat incarnant des valeurs telles que le patriotisme, l'humanisme, la morale, les us et coutumes ;

- Il faut impliquer davantage la diaspora et les binationaux à tous niveaux ;

- Il faut vivre en Homme intègre ;

- Il faut combattre la violence politique et les abus: assassinats, disparitions, vandalisme, tortures, crimes de sang, corruption, détournements, crimes économiques;

- Il faut combattre la boulimie de la victoire à tout prix aux élections ; les tripatouillages constitutionnels, les trucages électoraux, les « hold-up » et « braquages » électoraux avec la bénédiction de puissances occidentales « acquises » et qui font la promotion des « démocraties à l'africaine » ou des « démocraties pour Républiques bananières ».

# IV.7 Secteur de la Réduction du train de vie de l'Etat

Je ferai opérer une réduction substantielle du train de vie de l'Etat à travers :

- Réduction des salaires, émoluments et traitements du Chef de l'Etat, du Premier Ministre, des Ministres et Assimilés, du Président de l'Assemblée Nationale, des Députés, des Présidents d'Institutions, des Directeurs et dirigeants des sociétés d'Etat et assimilées d'au moins 15%;

- Application stricte du Décret portant fixation des salaires des Ministres ;

- Réduction des missions à l'Etranger du Chef de l'Etat ;

- Réduction des indemnités et les dotations pour carburant, téléphone, électricité et eau des « dirigeants » ;

- Réduction du nombre des Institutions pléthoriques ou incongrues (C.E.S., Médiateur du Faso, Comité National d'Ethique, H.C.R.U.N., et Haut Conseil pour le Dialogue) ;

- Rationalisation de l'exploitation du parc automobile de l'Etat, dans la proportion, la robustesse et la consommation en carburant des véhicules de fonctions et administratifs ;

- Révision du volume, de la qualité et de la nécessité des baux administratifs ;

- Remplacement des Gouverneurs par les Présidents de Conseils Régionaux ;

- Réduction du nombre de postes ministériels à vingt (20) ;

- Réduction du nombre de Députés pour les élections de 2025 ; en supprimant la liste nationale, non seulement les députés élus dans leurs provinces seront plus authentiques, mais cela correspond à une réduction de 15 postes, soit autour de 293 millions d'épargne.

- Mise en œuvre d'un dialogue franc avec l'ensemble des syndicats et associations représentant les fonctionnaires ;

# IV.8 Ethique



Je fixerai des repères moraux, en vue d'éduquer le citoyen, pour qu'il soit conscient que s'il a des droits, il a aussi des devoirs. Il ne s'agit pas d'exiger une obéissance aveugle à des règles (dogmes) sociales, religieuses, politiques ou autres. Mais ils se rapportent au respect que tout individu devrait avoir à l'égard de lui-même, d'autrui et de l'environnement. Il s'agit :

• Du respect de soi-même : il consiste à vivre conformément à ses idées et à ne pas s'autoriser des comportements que l'on réprouve chez l'autre ;

• Du respect d'autrui : il consiste tout simplement à ne pas faire à notre prochain ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fasse ;

• Du respect de l'environnement : il consiste à respecter la nature et à la préserver pour les générations futures ;

• Du respect de la vie humaine ;

• De la compassion pour autrui ;

• De la solidarité nationale dans le malheur comme dans le bonheur ;

• De la dévotion dans le travail ;

• De l'amour de la patrie ;

• De combattre l'affairisme des responsables politiques, à travers le trafic d'influence, les détournements, la corruption, les surfacturations, l'enrichissement illicite et la création de sociétés prête-noms appartenant soit aux proches, soit à des relations des personnalités du monde politique ;

• De combattre les attributions non-transparentes des marchés publics : procéder à un audit approfondi portant sur les dix (10) dernières années ; dépolitiser les structures chargées des attributions ;

• D'assainir la gestion des finances publiques ;

• De régler les différentes questions portant sur le foncier urbain et sur le foncier rural ; procéder à des audits et prendre des sanctions si nécessaires ;

• De combattre l'impunité des crimes économiques ; créer une justice alternative pour une « Opération Casiers vides » ;

• D’instituer une politique de bonne gouvernance, « mettre l’Homme qu’il faut à la place qu’il faut » dans l’Intérêt général et pour le Service public ;

• De mettre en œuvre un auto-ajustement structurel ;

• De cultiver la déontologie, l’orthodoxie, la discipline, le respect hiérarchique ; revaloriser les fonctions des Contrôleurs financiers, des Inspecteurs des finances et des Contrôleurs d’Etat ;

• De valoriser la pratique de déclaration des biens des autorités publiques ;• D’instaurer à nouveau à l’école l’instruction civique pour les « tout-petits », et dans les collèges, les lycées et grandes écoles l’enseignement des droits civiques ;

• De recréer le respect de la chose publique ;

• De mettre un terme à l’impunité : nul ne doit être au-dessus de la loi

• D’instaurer une culture du civisme et du patriotisme.

# IV.9 Vivre-ensemble



**Etat-des-lieux.**

La guerre contre les terroristes attise des tensions communautaires de plus en plus violentes. Après les soldats et les enseignants, c'est au tour des religieux d'être visés par les terroristes. Il s'agit là d'un véritable tournant. Les terroristes ont plus d'un tour dans leur sac. En effet, après avoir tenté de dresser les communautés burkinabè les unes contre les autres (en janvier, une attaque de djihadistes à Yirgou a été suivie de représailles par des milices locales contre des habitants peuls, plus 210 personnes auraient été tuées), les malfaiteurs des temps modernes cherchent maintenant à tout prix à briser la coexistence pacifique qui a longtemps existé entre chrétiens et musulmans au Burkina.

**Les solutions de l'O.P.A.-BF**

« Administrer c'est prévoir ». Je sauvegarderai les droits sociaux et développerai la conscience des devoirs sociaux qui vont de pair. Il nous faudra par ailleurs aborder, avec courage, des questions sociales transversales comme : les attaques dites terroristes, la réconciliation nationale, la laïcité de l'Etat, la place et le rôle de la chefferie coutumière, la contribution des leaders sociaux, etc.

Ne nous trompons donc pas de combat. Le Burkina est un pays de tolérance où, à l'intérieur d'une même famille, on peut trouver plusieurs sensibilités religieuses. Face aux attaques terroristes, le Burkina Faso doit préserver le vivre-ensemble. Le tout-militaire à lui seul n'est pas la solution à la crise sociale. Déjà éprouvée par des relents subjectifs, faisant référence aux ethnies et aux régions (en particulier celles du plateau central et du grand ouest), et par des frustrations et colères nées des nombreux crimes de sang en général et ceux de Thomas SANKARA et de Norbert ZONGO en particulier, la cohésion sociale est également menacée par la fronde sociale syndicats-gouvernement. Enfin, elle est mise à mal par le banditisme et le terrorisme. La paix dans le Sahel et dans notre pays, ne pourra pas passer par une lutte uniquement sécuritaire contre le terrorisme, mais nécessitera des solutions globales, fondées sur un développement économique et social accéléré, une présence accrue des États et des services publics, un partage équitable des ressources, pour que le vivre-ensemble soit de nouveau possible. C'est le seul moyen pour nous de préserver notre vivre-ensemble qui, jadis, faisait de notre Burkina un havre de paix. Pour ce faire, je m'engage à :

• Punir la stigmatisation des communautés et le délit de faciès par des lois votées à l'Assemblée Nationale, lois qui consacreront l'égalité de toutes les ethnies de note pays ;

• Prévenir les crises, en réduisant les inégalités sociales sources d'insécurité, par une redistribution équitable des ressources nationales du pays entre les régions et entre les composantes de la société ;

• Secourir et protéger toute communauté se sentant menacée ;

• Recréer la confiance entre les populations, les FDS et les hommes politiques.

• Valoriser les identités culturelles des différentes communautés (à travers la radio nationale, la télévision nationale, des ouvrages, etc.) ;

• Promouvoir le sentiment d'appartenance à une Patrie (respect du drapeau, de l'hymne national, enseignement réel du civisme, enseigner la Constitution, etc.) ;

• Valoriser les mécanismes traditionnels de régulation sociale (traditions de plaisanterie inter-ethnique, rôle du Wèemba, rôle du Yagênga, leaders coutumiers et religieux, etc.), et exercer un contrôle sérieux sur les organisations communautaires (Ruga, Tabital Pulaaku, Koglweogo, Dozos, etc.);

• Contrôler l'expression libre des opinions (traquer les incitations à la stigmatisation et à la haine).

• Mettre à contribution les autorités religieuses et coutumières ; c'est le moment donc d'en appeler à la responsabilité et à la vigilance des leaders religieux qui, pour ne pas jouer le jeu de l'ennemi, doivent lui opposer l'amour et le respect de l'autre dans sa différence ; j'encouragerai la création et la constitutionnalisation d'une Institution qui rassemble les Chefs traditionnels, les autorités coutumières et religieuses tout en veillant à la laïcité de l'Etat et à la séparation des pouvoirs ; cette Institution aidera en particulier à la bonne gestion des successions coutumières, des conflits de familles, de villages, de communautés, de conflits sociaux, des conflits fonciers, etc. ;

• Avoir avec les syndicats, les ONG/Associations, les différents catégories socio-professionnelles, bref avec les partenaires sociaux, un dialogue franc, sincère et responsable ; j'engagerai les parties à éviter de tomber dans le corporatisme étriqué et zélé, à respecter les accords, les engagements et les conventions conclus entre elles, sur la base d'échéances raisonnables (court, moyen ou long termes) ;

• Revaloriser les retraites et les pensions ;

• Faire la Réconciliation nationale dans la Vérité, la Justice, la demande de Pardon et le don du Pardon ; en bannissant la haine et en ayant le respect pour la vie humaine et pour autrui ;

• Engager la construction d'un Etat-Nation fort, une Société nouvelle humaniste et solidaire débarrassée des tares du passé. Il s'agira de sensibiliser et inculquer la notion d'Etat-Nation aux citoyens, en particulier les tout petits ;

• Pour la période 2021-2025, porter le taux de couverture du territoire par la télévision nationale de 53% en 2015 à 100%, celui de la radio nationale, de 48% en 2015 à 100% et celui de la presse écrite publique de 51% en 2015 à 100%. En ce qui concerne les leaders religieux, les leaders coutumiers, les leaders d'opinion, je les encouragerai à créer des cadres de convergence, afin d'optimiser leur contribution à l'unité et à la cohésion nationales. Parlant de la chefferie coutumière, j'encouragerai un dialogue entre les différentes chefferies, pour qu'elles s'enrichissent mutuellement.

Je ferai établir une cartographie de la chefferie coutumière et je proposerai une chambre des chefs coutumiers. A mon sens, la chefferie coutumière doit demeurer une référence historique (notre histoire précoloniale). Elle doit demeurer un recours (lorsqu'il s'agit de s'adresser à un peuple qui s'y reconnaît). Elle doit être une force (lorsque la culture d'autrui nous avilit). Le palais royal pourrait compter dorénavant, en plus de la salle de jugement, une bibliothèque, une salle de conférence, un musée, etc.

# IV.9.1 La culture du civisme et du patriotisme

**Etat-des-lieux**

Au cours de l'année 2018, il s'est produit dans la ville de Ouagadougou 7263 accidents de la circulation routière contre 6452 en 2017, soit une hausse de 12,52 %...

Ces accidents ont fait 8448 victimes contre 7137en 2017, soit une hausse de 18,36 %...12 499 cas d'accidents à Ouaga en 2019, avec 168 décès (excès de vitesse et non-respect des feux tricolores) Face à la croissance des bars et des maquis, des dizaines de plaintes sont enregistrées par jour à la Direction générale de la police municipale. Les tenanciers qui ne respectent pas les règles d'hygiène encourent des sanctions en fonction de la nature de l'infraction (les contraventions varient de 10 000 à 50 000 F CFA). Alors que si vous prenez les occupants actuels, plus de 80% sont installés de manière illégale.

La délibération N°2018-165 RCEN/PKAD/CO portant révision des amendes et droits de fourrière des animaux capturés en état de divagation dans la commune de Ouagadougou fixe les amendes et droits de fourrière comme suit : pour petits ruminants (5.000 FCFA/jour pour les droits de fourrière et 30.000 FCFA pour les amendes) et les gros ruminants (10.000 FCFA/jour pour les droits de fourrière et 50.000 FCFA pour les amendes).

# IV.9.2 La justice sociale et la cohésion nationale

**Etat-des-lieux**

Voici le bilan de 3 ans de gouvernance du régime actuel : 253 grèves des fonctionnaires entre 2016 et 2019, 3 millions d'habitants atteints par la famine, 1135 écoles fermées en 2019, 1,2 millions de réfugiés internes , réduction de 40% du nombre de postes à la fonction publique, hausse des taxes de 10 à 15 % sur les produits de grande consommation , zéro usine ou industrie créée, etc.Lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006, il a été dénombré 712 573 personnes âgées de 60 ans et plus, soit une proportion de 5,1% de la population totale résidente. Cette population est composée à 86,4% de personnes du troisième âge (60 à 79 ans) et à 13,6% de celles du quatrième âge (80 ans et plus)... Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso, élargi depuis 2018 à toutes les régions à défis sécuritaires. Au cours de l'année 2019, le gouvernement a financé la réalisation de 224 projets d'investissement à hauteur de 134,5 milliards de FCFA, dont certains sont toujours en exécution. Programme d'appui au développement des économies locales dont l'exécution de la première phase en 2019 a permis d'engager la réalisation de plus de 3 000 infrastructures économiques et le financement de 617 promoteurs de microprojets. Dans le cadre du Plan de réponse humanitaire élaboré à l'effet de prendre en charge les besoins de première nécessité des personnes déplacées internes, les interventions du Gouvernement sont évaluées à plus de 3,9 milliards de FCFA en 2019.

Les ménages vulnérables : au cours de l'année écoulée, le Gouvernement a assisté plus de 68 600 ménages vulnérables par des transferts directs de revenus, fourni des vivres et du matériel de survie à plus de 60 700 personnes vulnérables et apporté des appuis spécifiques à plus de 67 000 enfants vulnérables...

Solutions de l'OPA-BF

Accordant une attention particulière à la dimension genre de notre société, les femmes (qui font 52% de la population) seront au centre de mes préoccupations. La prise en charge d'un cancer de (sein) coûte environ 800 000F : elle sera gratuite pour toutes les femmes atteintes par ce mal. Pour les personnes du 3e âge, la gratuité sera assurée pour... Sous mon mandat, il n'y aura plus d'«enfant de la rue ». Pour moi, l'enfant doit être soit auprès de son parent, soit auprès de son éducateur. Tout enfant qui ne sera pas dans cette situation sera dans un centre, construit par l'Etat, et il appartiendra désormais à l'Etat. Les personnes qui souffrent d'un handicap, quelle que soit sa nature, ne seront plus en marge de la société ; on ne les oubliera plus dans la réalisation des infrastructures et dans les offres d'emplois.

Cadres de dialogue social et de veille existants : Association pour la renaissance d'une citoyenneté nouvelle (ARCN), Coalition nationale de lutte contre la vie chère, la corruption, la fraude, l'impunité et pour les libertés (CCVC), Comité de veille parlementaire CNT, Commission nationale des droits humains, Commission électorale nationale indépendante, Conseil économique et social, Conseil national de lutte contre l'excision, Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL), Haut conseil du dialogue social, Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale, Mouvement burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP), Réseau nationale de lutte anti-corruption (REN-LAC), etc.

# CHAPITRE V.
# NOS RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR.

# V.1 Notre panafricanisme

Les tentatives d'unité par en haut ont montré leurs limites. Il faut que l'initiative revienne aux peuples. Et les peuples ne peuvent agir dans l'inorganisation, d'où la nécessité de la création d'une organisation des peuples africains (O.P.A). Laissant nos gouvernements avec leur « Union Africaine », l'O.P.A. œuvrera avec ténacité à l'avènement des Etats Unis d'Afrique. Les regroupements politiques et économiques sous régionaux et régionaux actuels sont pour nous une étape vers cet objectif. Cette unité réalisée, l'Etat fédéral d'Afrique pourra prendre en charge les questions supranationales telles que :

• La monnaie africaine ;
• Le marché africain ;
• La dette africaine ;
•L'armée africaine ;
•Etc. ;

# V.2 Du néopanafricanisme révolutionnaire

Le néopanafricanisme (ou néo-panafricanisme) révolutionnaire est un mouvement national patriotique, transnational, panafricaniste, révolutionnaire et anti-impérialiste. Il est tourné vers tous les mouvements politiques et sociaux à travers le monde, qui sont dédiés à la libération de l'Homme de toute forme d'oppression et à sa promotion dans une société de justice, de solidarité et de développement équitable et durable, car l'impérialisme et le capitalisme sauvage ont fait de l'Homme une marchandise, et de nos pays des marchés pour leurs seuls intérêts.Dans le contexte actuel de mondialisation, toute révolution solitaire est vouée à l'échec. L'expérience qu'a vécue notre pays avec la Révolution Démocratique et Populaire (RDP) nous a donné des enseignements.A la suite de nos devanciers : Nasser, Ben BELLA, Kwamé NKRUMAH, Modibo KEÏTA, Sékou TOURE, Patrice LUMUMBA, Milton OBOTE, Julius NIERERE, Amilcar CABRAL, Marien N'GOUABI, Thomas SANKARA, Nelson MANDELA et Mouammar KHADAFI, j'affirme que « l'Afrique doit s'unir » ou périr.

Pour ma part, il ne s'agit pas de faire, du Héros Thomas SANKARA, un « fonds de commerce », mais plutôt de réaliser le développement de notre cher pays dans le cadre d'une intégration africaine réaliste. Il nous faut organiser l'intégration régionale et ne plus laisser nos organisations régionales et interafricaines être de véritables gâchis d'idées et de résolutions, et des repaires ou retraites pour fonctionnaires grassement payés, à la solde des puissances occidentales (Etats et lobbies) qui y maintiennent leurs propres représentants en qualité de conseillers techniques. Pour cela il faut pour ma part :

- Mettre en œuvre une politique commune de sécurité et de défense intégrées aux niveaux régional et africain ; donner aux Forces de Défense et de Sécurité des pays africains les capacités opérationnelles qu'elles devraient avoir aujourd'hui, au regard de leur création depuis les indépendances formelles et de leurs formations reçues des coopérants et experts militaires ;

- Mettre en œuvre le Plan de Lagos ;

- Poursuivre la réalisation du NEPAD ;

- Veiller à la bonne application de la Libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO ; développer la consommation intercommunautaire des produits ;

- Rendre pratique la Carte d'identité biométrique de la CEDEAO ;

- Rendre réelle l'application du tarif extérieur commun de la CEDEAO pour une vraie union douanière régionale ;

- Rendre effective et viable la monnaie ECO de la CEDEAO ;

- Rapprocher les unions régionales africaines CEDEAO, CEMAC et SADCC ; travailler à leur intégration ; poursuivre les politiques communes de développement ;

- Soutenir l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) ;

- Soutenir la mise en œuvre de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLEC-A) ;

- Mettre en œuvre les nombreuses études et projets en souffrance dans les organisations et institutions ;

- Développer et s'approprier les infrastructures de désenclavement (routières, ferroviaires, fluviales, maritimes et aériennes) ainsi que les sociétés d'exploitation les concernant ;

- Inviter les chefs d'Etats africains à donner la priorité aux organisations qu'ils ont eux-mêmes créées et à mettre en œuvre les décisions et accords qu'ils prennent lors des différents sommets (exemples : Traité OHADA, Code CIMA) ;

- Créer de grandes écoles et universités régionales d'excellence dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'énergie, des sciences, des techniques et technologies ;

- Inviter les chefs d'Etats africains à « vivre africain », dans l'inculturation, la probité, dans l'honnêteté, dans la rigueur dans la gestion de la chose publique et dans la justice ;

- Ordonner la suppression des visas d'entrée au BURKINA pour tous les visiteurs venant des pays africains ;

- Œuvrer à la création des Etats-Unis d'Afrique (Fédération).

# V.3 Nos relations internationales

Dans nos relations avec l'extérieur, je mettrai au premier plan l'intérêt de mon Peuple. Nos relations seront empreintes d'amitié, de solidarité, de réciprocité et de respect mutuel. Dans la coopération bilatérale ou multilatérale je privilégierai « l'aide qui aide à se passer d'aide ». Les manifestations enregistrées à l'échelle mondiale suite à la mort du noir américain George FLOYD nous donnent la preuve que les peuples du monde entier désirent que dans tous les pays, l'humain, soit au cœur de nos préoccupations. Nous sommes interpellés en vue de bâtir un nouvel ordre mondial fait d'égalité, de justice, bref de développement solidaire et non plus de suprématie et d'arrogance.Je prône dans nos relations internationales :

- L'établissement de représentations diplomatiques dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale ;

- La non-agression mutuelle ;

- La non-intervention dans les affaires intérieures ;

- La relecture des accords militaires et des installations de bases militaires étrangères, en privilégiant les intérêts propres à notre Peuple et aux Africains ;

- Le commerce avec tous les pays sur un pied d'égalité et sur la base des avantages réciproques ;

- Le soutien à la mise en œuvre effective d'une justice internationale des Etats et des Peuples, non-sélective et non discriminatoire ;

- La recréation d'un Institut des Peuples Noirs (IPN).V.3.1

# V.3.1 Envers les pays africains

Le patriotisme africain et l'idéal panafricain sont des valeurs qui guideront les relations du Burkina Faso avec les autres pays africains. Je m'engage à œuvrer pour une intégration politique, économique et culturelle de l'ensemble des pays africains, en vue de la réalisation de l'unité africaine.

# V.3.2 Envers toutes les nations du monde

Je dénoncerai tous les accords de coopération inégaux et j'établirai des relations diplomatiques avec tous les pays sans égard à leur système politique et économique, pourvu qu'ils respectent le nôtre, sur la base des principes suivants :

• Le droit des peuples à l'autodétermination ;

• L'égalité des peuples, des nations et des Etats en droit ;

• Le respect réciproque pour l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale ;

• La non-agression mutuelle et la coexistence pacifique ;

• La non-immixtion dans les affaires intérieures ;

• L'égalité et l'avantage réciproque ;

• L'acceptation d'aide de tout pays ou toute organisation pourvu que notre volonté d'indépendance et notre souveraineté nationale soient respectées et pourvu que cette aide ne contredise en rien notre politique de développement indépendant ;

• Le développement de la solidarité avec les pays épris de paix et attachés à la démocratie ;

• La défense des intérêts de nos compatriotes résidant à l'étranger ;

• La protection des droits légitimes des étrangers vivant dans notre pays ;

Dans le cadre de la restauration de la dignité de l'Africain, j'engagerai mes pairs à mettre fin aux traversées périlleuses des déserts et océans par les jeunes Africains, à mettre fin à l'achat (changement de nationalité) des meilleurs Africains (sportifs, artistes, intellectuels, etc.).

# 6) Le Programme d'Urgence du Candidat (PUC) un préalable à la mise en œuvre du programme quinquennal.

Le programme de gouvernement que je propose n'est pas une réponse à une situation conjoncturelle (attaques terroristes par exemple), mais un programme quinquennal, qui devrait prendre en compte tous les secteurs de la vie publique, dans le cadre du fonctionnement normal de l'Etat.

Au regard du contexte actuel, caractérisé par des crises qui compromettent sa mise en œuvre, mon programme sera assorti d'un programme d'urgence, censé créer les conditions pour atteindre les objectifs du programme quinquennal.

Le Programme d'Urgence du Candidat (PUC) prendre en compte les thèmes suivants :

1) Restaurer l'autorité de l'Etat, assurer le redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire national ;

2) Assurer le retour des déplacés ou les réinstaller dignement ;

3) Arrêter le phénomène de la corruption.

4) Ouvrir un dialogue franc et sincère avec les acteurs sociaux ;

5) Arrêter le pillage des ressources naturelles.

6) Arrêter la spéculation foncière.

# Conclusion

Peuple du Burkina Faso !
Chers compatriotes !
Chers camarades !

Les grandes plaies qui accablent le Burkina Faso, à l'heure actuelle, sont, par ordre décroissant, les attaques dites terroristes, l'incivisme, le non accès aux services de base, la pauvreté, le manque de moralité (politique, religieuse, civile). A cela il faut ajouter la question de la superstructure et de l'infrastructure. Quelle philosophie sous-tend quelle économie ? Y a-t-il congruence entre le credo chanté par ceux qui nous gouvernent et leurs réalisations ? Quel Burkina voulons-nous gouverner, dans quel monde ? Les solutions aux questions nationales actuelles dérivent de la définition de l'étape de la lutte. Nous ne devons pas nous tromper dans cet exercice. En ce qui nous concerne, c'est dans notre pays, au Burkina Faso, que se passe la lutte concrète contre l'impérialisme international. L'orientation idéologique qui convient est celle qui trace la voie pour une réponse adéquate à la question sociale fondamentale du moment. Quelles préoccupations assaillent nos masses à l'heure actuelle ? Les doctrines des partis politiques doivent être jugées en fonction de la vision qu'elles se font du destin de nos communautés les plus représentatives et de l'orientation qu'elles entendent imprimer à l'évolution de nos sociétés. Notre jeunesse, particulièrement, doit être théoriquement armée pour être à même de juger et de prendre parti. Nous devons désormais inscrire notre action dans une perspective, moins passionnée, plus large, plus mobilisatrice autour de grands thèmes qui transcendent les programmes politiques conjoncturels, une perspective qui soit à même de drainer des forces de progrès derrière nous, parmi lesquelles la jeunesse burkinabè désemparée. Et aujourd'hui un de ces thèmes à même de combler le vide créé dans la conscience des forces patriotiques, dans celle des forces de l'avenir, c'est celui de l'Unité Africaine, en ce qu'elle est une forme de mutualisation qui réduirait la fragilité de nos micro-Etats. Tout projet politique dans l'Afrique d'aujourd'hui qui ne s'inscrit pas dans la perspective de l'intégration des Etats africains, est un discours creux et sans effets...

Les objectifs de mon mandat sont : éradiquer l'insécurité, améliorer et rendre plus accessibles les services de base, réduire le niveau de la corruption et de la fuite des capitaux, réformer le système scolaire, renforcer la cohésion sociale et la solidarité nationale, moraliser l'administration publique, asseoir les bases d'une économie forte, reconstruire l'Etat, désaliéner les mentalités, faire avancer le dossier de la réconciliation nationale.Il est aujourd'hui temps, Peuple burkinabè, de t'approprier l'idéologie intégratrice de notre parti, l'Organisation des Peuples Africains section du Burkina Faso (O.P.A.-BF), qui permettra à notre pays et à l'Afrique de se frayer un chemin dans l'étape actuelle de la lutte.Jeunes, doyens, hommes, femmes, paysans, fonctionnaires, commerçants, artisans, artistes, employeurs et employés du secteur privé, employeurs et employés du secteur informel, entrepreneurs, industriels et opérateurs économique, le 22 novembre 2020, il est impératif que chaque citoyen en âge de voter ait une claire conscience des défis auxquels notre pays fait face depuis trente-trois (33) ans en général, et cinq (5) ans en particulier.Peuple du Faso, le 3 janvier 1966, tu as manifesté ton ras-le-bol du régime de Maurice YAMEOGO par une insurrection populaire. Le 4 août 1983, tu as, par une insurrection populaire armée, mis fin au régime fantomatique et pro-impérialiste de la marionnette-Président Médecin Commandant Jean-Baptiste OUEDRAOGO. Les 30 et 31 octobre 2014, tu as balayé le régime dynastique et impopulaire de Blaise COMPAORE. En septembre 2015, tu as victorieusement résisté au coup d'Etat réactionnaire du lâche Général Gilbert DIENDERE et du RSP. Par ton courage légendaire et exemplaire, tu as écrit les fières pages de l'histoire de notre pays ; tes protestations et manifestations dans la rue ont toujours été salutaires. Cependant, tu es hésitant ou résigné, sceptique quant à accorder de l'importance aux élections à venir, tellement les résultats des urnes ont été depuis des décennies l'objet de manipulations et de vols subtils souvent et des fois flagrants. La démocratie par les urnes a été galvaudée dans notre pays et en Afrique, au point que tu te demandes « à quoi bon aller voter ? ». Mais, le 22 novembre prochain, je t'invite, de façon responsable, à traduire ta révolte, ton changement de mentalité, ton insurrection citoyenne à travers ta participation aux élections présidentielles et législatives, en choisissant le Candidat du vrai changement, le changement au profit du Peuple qu'incarnent Maître FARAMA Ségui Ambroise et les Camarades qui l'accompagnent, pour la pleine réalisation de son programme de gouvernement.« L'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort (…) "Seule la lutte libère »

« *Le BURKINA ma fierté, l'Afrique ma force.* »

**Maître FARAMA S. Ambroise** **Président de l'O.P.A.-BF**

# Biographie

**Maitre FARAMA Ségui Ambroise** est né le 07 Décembre 1976 à Ebilassokro en RCI. Avocat inscrit au Barreau du Burkina Faso, défenseur des droits humains, il est titulaire d'un diplôme du cycle A option fiscalité de l'ENAREF et d'un DEA en droit privé fondamental obtenu à l'université de Ouagadougou.

Syndicaliste puis homme politique, Maitre Ambroise FARAMA a été successivement Secrétaire Général de l'association Nationale des étudiants Burkinabè (ANEB) ; membre fondateur du Syndicat National des Avocats du Faso.

Au plan politique, il fonde avec des anciens camarades de l'ANEB, le mouvement Politique dénommé CADRe, d'où, il démissionne pour adhérer à l'UNIR/PS.

Cadre dudit parti, il y a occupé le poste de Secrétaire national aux affaires administratives avec lequel il est candidat tête de liste aux élections couplées législatives 2010 et 2015 pour le compte de l'UNIR/PS dans la province du PONI, avant de fonder en février 2018, l'Organisation des Peuples Africains (OPA- BF) parti politique du néopanafricanisme révolutionnaire qui porte sa candidature aux élections présidentielles 2020.

# Plan

**Préambule** (page 3)

**1) Le chantier de la souveraineté nationale.**

**Chapitre I : Notre souveraineté nationale ne se marchande pas !**
**PAGE 10**

I.1 La sécurité des personnes et des biens, une priorité du candidat (11)
I.2 La défense nationale, socle de notre souveraineté (14)

**2) Le chantier de l'économie.**

**Chapitre II. Redémarrer le moteur de l'économie.**
**PAGE 16**

II.1 Souveraineté économique (19)
II.2 Souveraineté économique et Dette (20)
II.3 Les acteurs du développement (21)
II.3.1 Les femmes 22II.3.2 Les jeunes (22)
II.3.3 Diaspora (23)
II.4 Les outils du développement (23)
II.4.1 Politique fiscale (24)
II.4.2 Outils de planification et d'exécution et de suivi (25)
II.5 Mes chantiers pour le secteur primaire (26)
II.5.1 Agriculture (26)
II.5.2 Elevage (31)
II.5.3 Ressources naturelles (33)
II.5.3.1 Coton (34)
II.5.3.2 Fruits et légumes (35)
II.5.3.3 Secteur Pêche (35)
II.5.4 Pôles de croissance (35)
II.6 Mes chantiers pour le secteur secondaire (36)
II.6.2 Entreprise (36)
II.6.3 Secteur des usines (37)
II.6.4 Secteur des mines (38)
II.7 Mes chantiers pour le secteur tertiaire (41)
II.7.1 Banques (41)
II.7.2 Commerce (41)
II.7.3 Fiscalité (43)
II.7.8 Secteur du Tourisme (44)
II.8 Dynamisme économique (45)

## 3) Le chantier du bien-être social.

**Chapitre III. Faire émerger une classe moyenne de Burkinabè.**
**PAGE 50**

III.1 Santé et protection sociale (52)
III.2 Éducation et Enseignement (53)
III.3 L’enseignement supérieur et la recherche (56)
III.4 La formation (56)
III.5 Urbanisation et habitat
Les orientations (58)
III.6 Environnement (60)
III.7 Eau et assainissement (61)
III.8 Infrastructures (62)
III.9 Energie (63)
III.10 Emploi (64)
III.11 Culture et art 66
III.12 Sports et loisirs.
III.13 Technologies de l'information et de la communication (69)
III.14 Le numérique. (70)

4) Le chantier du civisme et de la cohésion nationale pour un meilleur vivre-ensemble.

**Chapitre IV. Restaurer l'Etat, le civisme et la cohésion nationale pour un meilleur vivre-ensemble.**
PAGE 71

IV.1 Le pouvoir exécutif (72)
IV.2 Le pouvoir législatif (73)
IV.3 Le pouvoir judiciaire (74)
IV.4 L'administration et le citoyen (75)
IV.5 (La décentralisation)
IV.6 Secteur de la politique (76)
IV.7 Secteur de la Réduction du train de vie de l'Etat (77)
IV.8 Ethique (78)
IV.9 Vivre-ensemble (80)
IV.9.1 La culture du civisme et du patriotisme. (83)
IV.9.2 La justice sociale et la cohésion nationale. (84)

5) Nos relations avec l'extérieur.

**Chapitre V. Nos relations avec l'extérieur.**
PAGE 86

V.1 Notre panafricanisme. (87)
V.2 Du néopanafricanisme révolutionnaire. (87)
V.3 Nos relations internationales. (90)
V.3.1 Envers les pays africains. (90)
V.3.2 Envers toutes les nations du monde. (91)

6) Le Programme d'Urgence du Candidat. (PAGE 92)

**Conclusion (93)**

Biographie (95)

# VOTEZ

## le 22 novembre 2020

# MAITRE SEGUI AMBROISE FARAMA
# PRESIDENT